



Rapport d'activité

2022

Éco-organisme agréé par
le Ministère de la Transition écologique



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies



Préface

Le présent rapport annuel s'inscrit dans le cadre des exigences de reporting des pouvoirs publics fixées à l'article 9.3. de l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant sur le cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'éléments d'ameublement (DEA).

Ce rapport d'activité revient sur les temps forts de l'année et son bilan.

Edito Le mot du président

2022 :

► une année résolument tournée vers la seconde vie

Chers adhérents, partenaires et collaborateurs, Nous sommes ravis de vous présenter le rapport d'activité 2022 de Valdelia. Une année résolument tournée vers la seconde vie des produits et des matériaux.

Depuis maintenant une décennie, Valdelia a su rassembler les différentes parties prenantes autour d'une solution agile, économiquement optimisée et techniquement robuste, offrant ainsi un modèle de filière à haute qualité environnementale. Les succès de la filière du mobilier reposent sur la motivation et la curiosité de nos adhérents à réellement s'investir dans l'économie circulaire. À ce propos, durant cette seconde période d'agrément, nous avons lancé plus de 70 démarches d'innovation et d'accompagnement de nos adhérents, en leur proposant une offre complète de services sur-mesure autour de la seconde vie des produits et des matériaux. En 2022, une nouvelle facette s'intègre désormais à celle-ci, avec l'officialisation d'un réseau de partenaires conventionnés par l'éco-organisme pour le marché du mobilier professionnel d'occasion.

La gestion de nouvelles filières représente un autre événement marquant de cette année, véritable tournant pour Valdelia. Tout d'abord, celle des éléments de décoration textiles, avec l'extension de la filière REP des Éléments d'Ameublement prévue par la loi AGECE depuis le 1^{er} janvier 2022. Ensuite, celle des produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB), pour laquelle nous avons obtenu

l'agrément des pouvoirs publics le 6 octobre 2022. Ainsi, Valdelia est désormais un éco-organisme multi-filières, dont l'ambition est d'offrir un service « clé en main » unique de reprise des déchets aux professionnels. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie multicanale et renforce le positionnement de notre éco-organisme.

Enfin, cette année a une fois de plus démontré la consistance et la solidité de nos équipes, qui ont su relever les défis avec brio. Leur engagement et leur expertise ont été des piliers essentiels pour atteindre nos objectifs. Elles ont réussi à développer notre tonnage (+5 % de mobiliers collectés en plus par rapport à 2021), tout en diversifiant nos activités. Leur implication et leur dévouement ont permis d'assurer la continuité de nos activités et de fournir des services de qualité à nos adhérents et partenaires.

En conclusion, en 2022, nous avons constaté que nous pouvions compter sur nos administrateurs, nos adhérents, nos collaborateurs et nos partenaires, formant ainsi un collectif au service de la performance. C'est grâce à celui-ci que nous avons pu honorer nos engagements et que nous continuerons à innover et bâtir un avenir durable et une économie circulaire florissante. 2023 s'annonce comme l'étape finale avant la fin de notre période d'agrément. Grâce à une feuille de route claire et suivie, nous atteindrons nos objectifs grâce à trois grands axes stratégiques d'action : la consolidation, le développement et la conquête.

Arnaud Humbert-Droz,
Président exécutif de Valdelia



01

Données financières

Développer et déployer une filière efficace et pérenne des DEA professionnels

- 14 Recettes & dépenses d'exploitation en 2022
- 16 Évolution des ressources humaines

02

Relations avec les metteurs sur le marché

Accompagner la mise en conformité des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement dans une logique d'économie circulaire

- 20 Point sur les contrats et mises sur le marché
- 20 Tonnage et ventilation des éléments d'ameublement par catégorie
- 22 Barème de l'éco-contribution
- 23 Contrôles réalisés auprès des metteurs sur le marché

05

Relations avec les détenteurs de mobiliers professionnels

Valdelia, au service des détenteurs de mobiliers professionnels

- 70 Recherche et identification des détenteurs
- 74 Interlocuteurs dédiés pour chaque territoire
- 75 Bilan des actions

06

Relations avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Structuration et accompagnement du réseau des partenaires de l'ESS, acteurs de la réutilisation et du réemploi

- 78 Le réseau de partenaires de l'ESS
- 80 Renforcer les liens avec les partenaires de l'ESS
- 81 Fédérer le réseau des partenaires de l'ESS et soutenir l'action coordonnée

03

Actions de communication et d'information

Informier et communiquer sur la filière des DEA professionnels

- 26 Montant du budget
- 26 Bilan des actions
- 30 Le marketing en 2022
- 31 L'événementiel en 2022
- 33 Les relations presse en 2022
- 34 La communication RSE en 2022
- 35 Une campagne nationale pour faire connaître le dispositif info-tri

04

Actions de prévention, d'innovation et d'éco-conception

Ouvrir la voie de la seconde vie et développer les solutions de demain

- 38 Projets de recherche & développement (R&D)
- 39 Montant des budgets Innovation & R&D
- 40 Bilan des actions d'Innovation et R&D
- 46 Programmes de formation
- 49 Accompagnement des professionnels face aux évolutions réglementaires
- 52 Projets d'innovation
- 55 Point d'avancement des projets de R&D en 2022

07

Actions en faveur de la préparation à la réutilisation

Développer l'activité, le réemploi et la réutilisation

- 84 Montant du budget
- 84 Bilan des actions

08

Le réseau des partenaires du mobilier d'occasion

- 90 Le réseau des partenaires de l'occasion
- 91 Accompagnement et développement du réseau occasion

09

Relations avec les autres acteurs de la filière

Assurer un enlèvement et un traitement des DEA respectueux des enjeux environnementaux, éthiques et économiques

- 94 Points d'apport volontaire (PAV)
- 95 Centres de massification volontaire (CMV)
- 96 Prestataires de collecte et de traitement
- 98 Campagne d'audit des prestataires 2022

11

Concertation avec les autres acteurs de la filière

Structures de concertation et règles de coexistence avec les autres éco-organismes

- 106 Comité d'Orientations Opérationnelles
- 107 Comité de l'Éco-conception
- 108 Règles de coexistence avec les autres titulaires de la filière
- 108 Constitution du Comité des Parties Prenantes

10

Performances de filière

68 708 tonnes de DEA professionnels pris en charge par la filière Valdelia

- 102 Ventilation par type de traitement

12

Réglementation

- 112 Livrables réglementaires 2022

13

Amélioration des performances

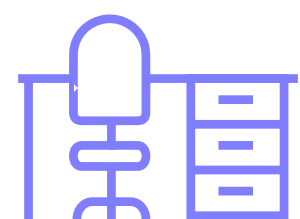
Amélioration des performances et maîtrise opérationnelle

- 116 Programme de maîtrise opérationnelle



2022

Les chiffres clés marquants



68 708 t
de mobiliers
gérées par Valdelia



1 183 **adhérents**
(fabricants et distributeurs de mobiliers professionnels), délèguent leur responsabilité à Valdelia

3 347

entreprises clientes,
dont Epaurif, Orange, Renault, Caceis Bank, Cardem, SNCF, RATP Real Estate, La Halle, Eiffage Démolition, BNP Paribas



3 214 t

de mobiliers réemployés

et réutilisées
par les entreprises
de l'économie
sociale et solidaire



98 **centres de traitement**
transforment les mobiliers usagés en une matière renouvelée destinée à rejoindre les chaînes de fabrication de produits neufs

51
collecteurs
couvrant
323 bassins
de collecte



247



entreprises
de l'économie sociale et solidaire conventionnées, Valdelia œuvrent pour donner une seconde vie aux matières brutes ou aux produits en bon état d'utilisation

40



collaborateurs
pour développer la seconde vie des produits et apporter des solutions respectueuses des enjeux environnementaux, éthiques et économiques (ECOCERT 26000)



27

projets d'innovation
en cours d'expérimentation pour développer avec et pour les metteurs en marché les produits et services de demain

01

Données financières

Développer et déployer une filière
efficace et pérenne des DEA
professionnels



Recettes & dépenses d'exploitation en 2022

	RÉEL 2022
	K€
Vente de Services	31 098
CA Vente de Biens	1 715
Autres produits	4
CHIFFRE D'AFFAIRES	32 816
TOTAL COÛTS OPÉRATIONNELS	-20 972
MARGE BRUTE	11 845
Frais généraux	-1 254
TOTAL COÛTS INDIRECTS	-3 762
VALEUR AJOUTÉE	8 082
Masse Salariale	-3 051
Impôts et Taxes	211
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 243
DAP Amortissements	-238
DAP Provision pour risque	2 237
DAP Provision pour dépréciation	-1 944
TOTAL PROVISIONS	55
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 297
Résultat financier	-11
Résultat exceptionnel	264
IS	0
RÉSULTAT NET avant prov pour charges futures	5 551
Tonnage pris en charge	68 731

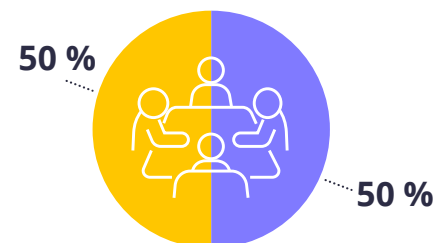


Évolution des ressources humaines

Répartition des collaborateurs en 2022



Le comité de direction est paritaire



 6 alternants





02

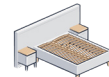
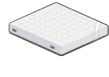
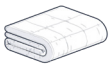
Relations avec les metteurs sur le marché

Accompagner la mise en
conformité des metteurs
sur le marché d'éléments
d'ameublement dans une logique
d'économie circulaire

Point sur les contrats et mises sur le marché

En 2022 Valdelia dénombrait **1 183 adhérents** dont **27 nouveaux**.

Tonnage et ventilation des éléments d'ameublement par catégorie

	Catégorie 01 Meubles de salon/ séjour/ salle à manger 3 605 tonnes		Catégorie 07 Meubles de salle de bains 1 176 tonnes
	Catégorie 02 Meubles d'appoint 2 461 tonnes		Catégorie 08 Meubles de jardin 810 tonnes
	Catégorie 03 Meubles de chambre à coucher 9 081 tonnes		Catégorie 09 Sièges 45 092 tonnes
	Catégorie 04 Literie 876 tonnes		Catégorie 10 Mobiliers techniques, commerciaux et de collectivités 124 930 tonnes
	Catégorie 05 Meubles de bureau 76 163 tonnes		Catégorie 11 Produits rembourrés d'assise ou de couchage 67 tonnes
	Catégorie 06 Meubles de cuisine 6 135 tonnes	Total : 270 396 tonnes	
		Chiffre d'affaires total : 31 098 K€	



Barème de l'éco-contribution

Le barème d'éco-contribution 2022 est **identique à celui de 2021**.

	Assise	Rangement	Plan de pose	Autres
Autres (aucun matériau majoritaire) Supérieur à 50 %	0,13	0,15	0,13	0,17*
Plastiques Supérieur à 50 %	0,13	0,14	0,13	0,16
Bois Supérieur à 50 %	0,12	0,13	0,12	0,15
Métaux Supérieur à 50 %*	0,09	0,10	0,09	0,11
Métaux Supérieur à 95 %**	0,03	0,03	0,03	0,03

* Barème pour les matelas et sommiers.
** S'applique exclusivement aux unités fonctionnelles et non aux composants.



ASSISE
Corresponds à tous les éléments de mobilier professionnel permettant de s'asseoir.



PLAN DE POSE
Constitué des éléments de bureaux, de tables et plans particuliers comme les tableaux d'écriture.



RANGEMENT
Constitué des armoires, caissons, servantes et autres dessertes.



AUTRES
Principalement constitués d'éléments d'ameublement ne faisant pas partie des 3 principales familles Valdelia (cabine d'essayage, isoloir, cloisonettes, etc.). Cette famille « autres produits » est très réduite.

Contrôles réalisés auprès des metteurs sur le marché

Les objectifs sont atteints :

Nous avons réalisé 50 contrôles en distanciel et sur documents.

1.

15 % des mises en marché (en €) annuelles.

2.

Couvrir l'ensemble des catégories d'éléments d'ameublement.

3.

Ne pas concerner le même producteur durant deux années consécutives.

Top 5 des anomalies rencontrées le plus souvent :

#	Anomalie	Nb de dossiers concernés Campagne 2022	Dossiers concernés Campagne 2022	% dossiers concernés Campagne 2021	Tendance
1	Processus déclaratif non satisfaisant	24	48 %	12 %	↗
2	Poids unitaires déclarés erronés	15	30 %	54 %	↘
3	Absence de justification des caractéristiques	11	22 %	-	-
4	Utilisation d'un barème erroné et/ou plus applicable	10	20 %	32 %	↘
5	Affichage de l'éco-contribution incorrect	9	18 %	24 %	↘

03

Actions de communication & d'information

Informer et communiquer
sur la filière des DEA professionnels



Montant du budget communication

440 K€

incluant une campagne d'information multifilière pour :

93 K€

soit 0,3 % du montant total des contributions perçues en 2022.

Bilan des actions

Valoriser Valdelia en tant qu'expert reconnu de la collecte, du réemploi et du recyclage des DEA professionnels, et positionner l'éco-organisme comme « Accélérateur de secondes vies » des produits.

En 2022, Valdelia a continué à s'engager activement dans la **sensibilisation de toutes les parties prenantes de la filière**. Cela comprend les fabricants de meubles, les utilisateurs finaux ayant des meubles en fin de vie, ainsi que les acteurs impliqués dans l'économie circulaire.

Dans la continuité de sa stratégie de communication 2018-2023, Valdelia s'est ainsi employé à mener des actions sur l'ensemble de ses leviers de communication pour répondre à ses **3 principales missions** :

- **Sensibiliser ses publics et informer les détenteurs** sur l'importance de la collecte, du réemploi et du recyclage de leurs produits en fin de vie.
- **Mettre en avant les initiatives de secondes vies** que nous mettons en place, montrer les bénéfices environnementaux de ces pratiques et les opportunités économiques qu'elles offrent.
- **Jouer un rôle clé dans la création de la confiance** entre Valdelia, ses adhérents, les détenteurs et les autres parties prenantes de la filière.

Les actions de communication se sont articulées autour de quatre piliers clés :

1

Valdelia vu

Renforcer la présence en ligne et médiatique de l'éco-organisme en développant son écosystème numérique et en augmentant sa visibilité dans la presse.

2

Valdelia choisi

Créer un réflexe chez les détenteurs de mobilier en fin de vie en développant et maintenant une notoriété durable auprès des publics cibles, afin qu'ils pensent spontanément à Valdelia lorsqu'ils prennent des décisions liées à la gestion de leur mobilier.

3

Valdelia présent

Renforcer la présence de l'éco-organisme sur le terrain en étant activement présent et impliqué aux côtés de ses partenaires.

4

Valdelia 3.0

Adopter une approche tournée vers l'avenir pour accompagner la croissance d'un éco-organisme désormais multi-filières, en mettant en place des stratégies et des actions alignées sur les évolutions de Valdelia.

Pour finir, 2022 aura été l'occasion pour Valdelia de lancer l'ambitieux **projet de refonte de sa plateforme de marque**. Cette initiative vise à renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur de l'économie circulaire et catalyseur de la seconde vie des produits. En créant une identité de marque forte, moderne et pertinente, Valdelia sera ainsi mieux positionné pour saisir les opportunités émergentes et relever les défis futurs. La nouvelle identité de l'éco-organisme sera déployée dès le début de l'année 2023.





Le digital en 2022

Valdedia utilise un écosystème digital diversifié comprenant **5 sites web** et **2 comptes de réseaux sociaux** pour communiquer régulièrement auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Sa stratégie de marketing digital vise à **générer du trafic** sur ses plateformes, **renforcer sa réputation** en ligne et donner de la visibilité à ses partenaires grâce à des témoignages et des retours sur des opérations de collecte et de réemploi des mobiliers en fin de vie. Éco-organisme BtoB, Valdedia utilise les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter comme vitrines pour promouvoir les compétences de Valdedia, et mettre en avant les évolutions de la filière, les projets et les collaborations avec ses partenaires.

Les campagnes réseaux sociaux qui ont marqué 2022

Aperçu des principales campagnes de communication réalisées :

- Opérationnalité des matériauthèques via www.nemo-pro.org.
- Participation au salon mondial du bâtiment « Batimat ».
- Exposition itinérante dédiée à l'upcycling : « Il était une seconde fois ».
- Zoom sur les opérations de collecte/chantiers réalisés par Valdedia.
- Promotion du Programme Révolutions édition #02.
- Formation dédiée à nos adhérents sur l'économie circulaire.

Commentaires des métriques :

Les campagnes menées sur l'année nous ont permis d'accroître notre communauté sur les réseaux sociaux, mais aussi d'asseoir notre expertise sur les sujets liés à l'économie circulaire (avec notamment la hausse du nombre de livrables téléchargés sur le site expert).

Métriques 2022

Sites web

Site web valdelia.org



Site web expert.valdelia.org



Site web nemo-pro.org

Passage d'une version « marketplace » du site à une version « catalogue ».



Réseaux sociaux

LinkedIn



Twitter



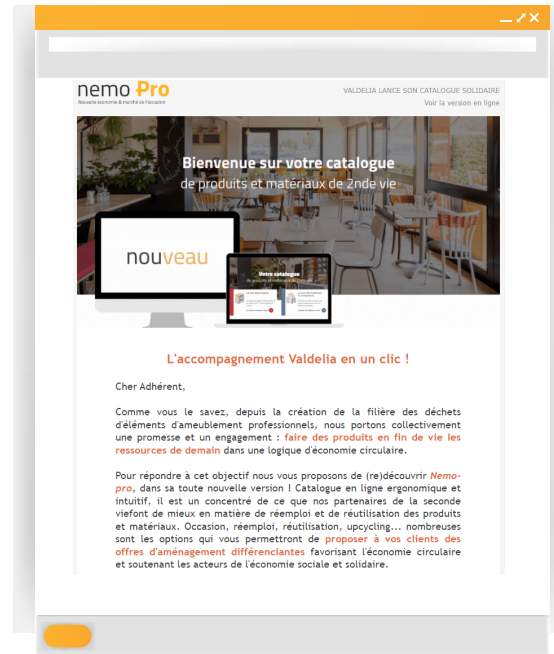
Le marketing en 2022

Les emailings :

En plus de ses activités sur les réseaux sociaux, Valdélia a mis en œuvre une **stratégie marketing efficace** grâce à ses campagnes d'emailing. À destination de tout l'écosystème Valdélia (les metteurs sur le marché de mobiliers professionnels, les détenteurs, les partenaires de la seconde vie et les prestataires de collecte et traitement), ces e-mailings permettent de partager les actualités de la filière et de promouvoir régulièrement les différentes initiatives proposées par Valdélia tout au long de l'année, en particulier à l'attention de ses adhérents.

Au cours de l'année 2022, 51 campagnes ont été menées avec un taux d'ouverture moyen de 37 %.

À SAVOIR : le taux d'ouverture moyen des campagnes B2B en 2021 se situe entre 15 et 30 %.



Référencement payant

En 2022, Valdélia a fait le choix d'augmenter son budget sur le **référencement payant** afin :

- **D'obtenir une visibilité immédiate** sur les moteurs de recherche.
- **D'améliorer la pertinence des visiteurs** dirigés vers le site www.valdelia.org.
- **De diffuser les annonces** auprès des publics susceptibles d'être intéressés par les services de Valdélia.

En combinant le référencement payant avec d'autres techniques de marketing en ligne, Valdélia **améliore ainsi sa visibilité, sa notoriété, le trafic vers son site web et plus largement vers son écosystème digital de manière efficace et ciblée.**

En 2022, Valdélia s'est appuyé sur **3 campagnes de référencement payant**, enregistrant **29 657 clics** (nombre de fois où les internautes ont cliqué sur l'ensemble des annonces Valdélia), pour **275 305 impressions** (nombre de fois où l'ensemble des annonces ont été vues sur Google).

Zoom sur les différentes campagnes d'emailing envoyées en 2022 :

- **L'Innovation chez Valdélia** : 17 campagnes (dont le Programme Révolutions #02, le Booster circulaire #3, et nemo-pro).
- **Les Adhérents Valdélia** : 9 campagnes (dont l'extension de filière DEA aux éléments de décoration textiles (catégorie 12) et information concernant le barème d'éco-contribution 2023).
- **Les Secondes Vies** (économie sociale et solidaire) : 12 campagnes (dont les newsletters ESS et les informations concernant la Journée des Secondes Vies Valdélia).
- **Les Partenaires de collecte & traitement Valdélia** : 12 campagnes.
- **Le Développement commercial** : 1 campagne de prospection.

L'événementiel en 2022

Après une période de réduction des événements liée au contexte sanitaire et économique, Valdélia s'est rapidement réengagé dans les salons et autres événements professionnels pouvant toucher de près à la problématique de la gestion des déchets d'éléments d'ameublement (DEA) professionnels.

Ces initiatives événementielles, comprenant des **salons, des conférences, des tables rondes et des webinaires**, offrent une excellente opportunité de mettre en avant l'expertise de Valdélia. Elles favorisent la **création de nouveaux partenariats, renforcent les relations existantes et contribuent à consolider la réputation de l'éco-organisme.**



En 2022, Valdélia a participé ou organisé 22 événements externes. Parmi les principales manifestations organisées, on peut citer :

8 - 12 septembre 2022

Salon Maison et Objet à Paris

Valdélia a participé à la conférence « Une seconde vie pour le mobilier de vos espaces de travail » pour mettre en avant les projets de Valdélia et son écosystème liés à l'économie circulaire (réemploi, réutilisation, upcycling).

16 - 18 septembre 2022

Le Festival du Monde à Paris

Valdélia et le studio collectif de design global 5.5 ont collaboré à l'occasion de la 8^e édition du Festival organisé par le média Le Monde. Pour la première fois, « Le Monde » a transformé son parvis en un lieu de culture et de découvertes, gratuit et ouvert à tous. Valdélia et le Studio 5.5 ont imaginé une scénographie de celui-ci mettant en lumière le journal et son histoire, à l'aide de mobiliers créés à partir de matériaux recyclés.

6 - 10 novembre 2022

Salon EquipHotel à Paris

EquipHotel est le salon international de référence pour les professionnels du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Valdélia et l'Ameublement français, ont participé à des cafés-débats autour de sujets liés à la conception d'espaces CHR (cafés, hôtels et restaurants), ou encore de la mutation et du développement de ce marché.

29 novembre 2022

8^e Journée des Secondes Vies Valdélia à Lyon

La Journée des Secondes Vies est organisée chaque année par l'éco-organisme. Il s'agit d'un événement devenu incontournable, véritable moment d'échange et de partage entre acteurs de la seconde vie des produits (réseaux de partenaires de l'occasion, de l'ESS, du réemploi et de l'upcycling).

Salon BATIMAT du 3 au 6 octobre 2022

Valdelia a participé au salon BATIMAT, le rendez-vous mondial des professionnels de la construction et du bâtiment au Parc des Expositions, à Paris. Cet événement réunit tous les 2 ans plus de 320 000 professionnels du bâtiment et de la construction. Un secteur tout entier qui fait face à de nombreux défis énergétiques et environnementaux et qui sera progressivement amené à **faire évoluer ses pratiques**, avec la mise en œuvre opérationnelle de la filière REP PMCB (produits et matériaux de construction du bâtiment).

Les équipes ont accueilli les visiteurs afin de **répondre à leurs questions sur la nouvelle filière des déchets du bâtiment** et leur **présenter les services de l'éco-organisme**, autant sur cette partie que sur celle des déchets d'élément d'ameublement professionnels.

Les **12 candidats retenus** pour le programme « **Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable** » ont également été **dévoilés sur le stand de Valdelia** à BATIMAT. Créé en partenariat avec l'association Les Canaux et SUEZ, il soutient l'émergence de nouvelles solutions concrètes et durables adaptées au secteur du bâtiment.



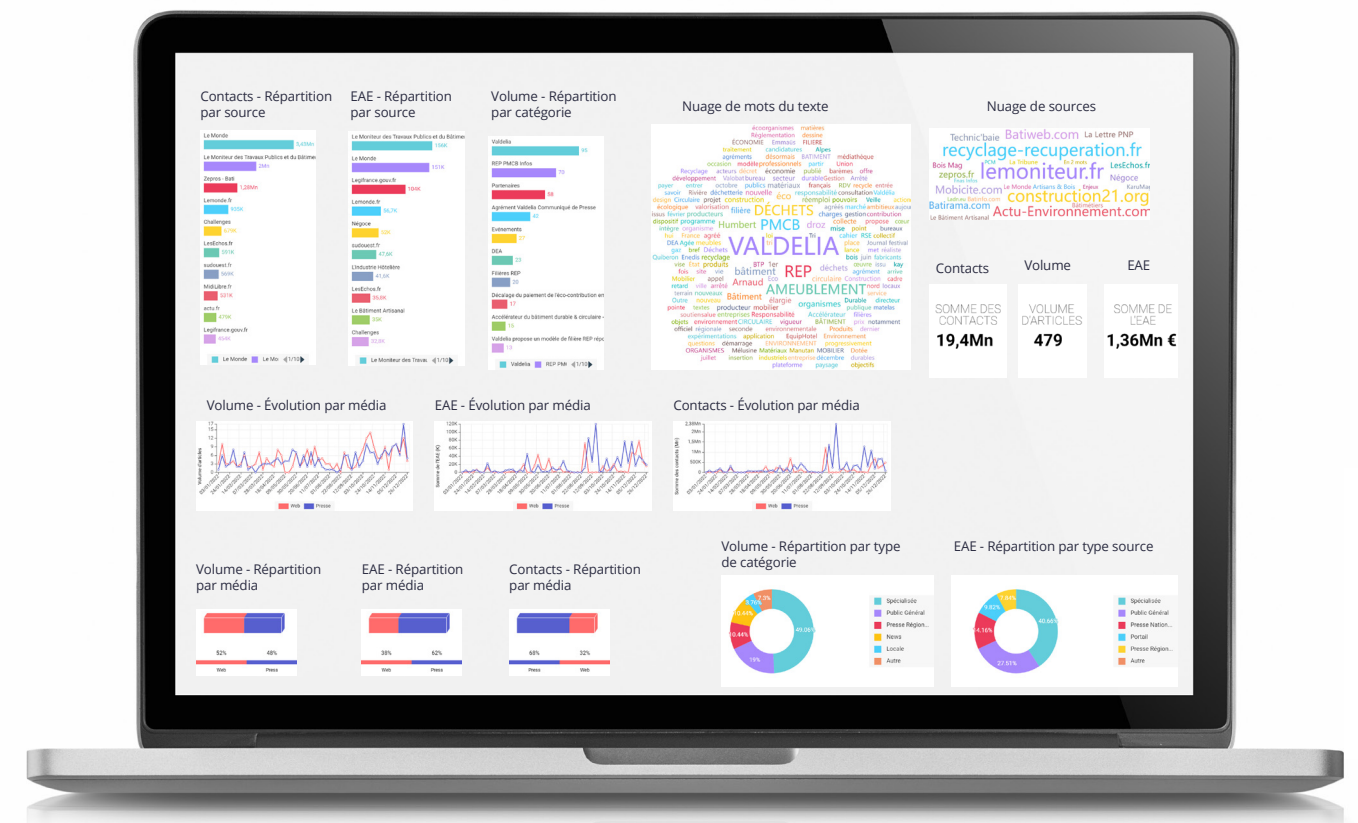
Les relations presse en 2022

Valdelia multiplie ses prises de paroles à travers différents **médias**, dans le but de **renforcer sa visibilité, sa réputation et de consolider sa position en tant que pionnier de l'économie circulaire et garant de la seconde vie des produits**. Cette démarche vise délibérément à instaurer une culture de confiance en mettant l'accent sur un discours basé sur des preuves concrètes.

Grâce à un **réseau dynamique de journalistes et de partenaires médiatiques** constamment renforcé, Valdelia parvient à accéder à un large public et de communiquer efficacement sur ses missions, ses actions et ses résultats. Cela contribue à **sensibiliser les entreprises et les acteurs de la filière** à l'importance de la gestion des DEA et à l'économie circulaire. Développer un réseau de journalistes et de partenaires médias spécialisés est ainsi essentiel pour **améliorer la crédibilité et l'influence de l'éco-organisme**.

En 2022

- Production de **20 communiqués de presse**.
- Parution de **479 articles** sur Valdelia et son écosystème.
- Réalisation de **27 interviews** avec des journalistes.
- Participation à **3 émissions de radio**.
- Participation à **4 émissions** de la chaîne **TV économique B-Smart**.



La communication RSE en 2022

Depuis 2021, Valdelia intègre le développement durable et la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au sein même de sa stratégie de communication. Un plan d'action et de communication a ainsi été élaboré et déployé au cours de ces deux dernières années, avec par exemple : **11 événements internes axés RSE**, **lancement d'une chorale inter-entreprises dédiée au développement durable**, **lancement d'un partenariat avec Wilbi** (application permettant d'aider les jeunes dans leur orientation professionnelle), ou encore la **création du mastère spécialisé PRINEC** (ingénierie de l'économie circulaire) en partenariat avec l'école d'ingénieurs IMT Mines d'Alès et d'Albi.



Une campagne nationale pour faire connaître le dispositif info-tri

Le Ministère de la Transition écologique, l'ADEME et les principaux éco-organismes français dont Valdelia, lancent chaque année une grande campagne citoyenne d'information publique.

Depuis l'adoption de la loi AGEC, des efforts ont été déployés pour développer une **nouvelle signalétique de tri en collaboration avec les filières économiques** concernées. Afin d'encourager l'adhésion des citoyens, une vaste **campagne de communication nationale et inter-filières REP** a été diffusée du 19 décembre 2022 au 19 février 2023, utilisant divers supports (spots TV, kit de communication, sites web, partenariats avec la chaîne Epicurieux et avec Twitch) pour toucher un large public français. L'objectif de cette campagne était d'expliquer la nouvelle signalétique et d'encourager les consommateurs à **adopter les bons gestes**.



Si les Français ont bien saisi les enjeux de l'économie circulaire, il est maintenant essentiel de les aider à modifier leurs habitudes quotidiennes. Le tri constitue une étape cruciale dans la démarche du réemploi et du recyclage, nous permettant d'atteindre plus efficacement les objectifs que nous nous sommes fixés, notamment en ce qui concerne le recyclage du plastique.

La campagne de communication est consultable ici : <https://www.ecologie.gouv.fr/info-tri>.





04

Actions de prévention, d'innovation et d'éco-conception

Ouvrir la voie de la seconde
vie et développer les solutions
de demain

Projets de recherche & développement (R&D)

Ouvrir la voie de la seconde vie et développer les solutions de demain

En plus des projets d'éco-conception et d'innovation, Valdelia accompagne ses adhérents sur des projets de R&D. Ces projets inspirants ouvrent la voie à de nouveaux modèles économiques et de nouveaux modes de fonctionnement. Ensemble, ils transforment des idées en projets novateurs, et révolutionnent les différentes manières de créer, de produire, de diffuser, de vendre et d'acheter.

Bénéficier de l'expertise d'un éco-organisme engagé pour la seconde vie

Enfin, l'objectif de Valdelia est d'apporter une réponse innovante aux obligations réglementaires liées à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) et contribuer au développement économique et social des territoires.

Montant des budgets Innovation & R&D

Montant des actions
d'accompagnement des
adhérents Valdelia à la
prévention des déchets
(eco-conception comprise) :

239 k€

soit 0,8 % des éco-
contributions perçues

Montant du budget
des actions de R&D
et innovation :

632 k€

soit 2 % des
éco-contributions
perçues en 2022

Bilan des actions d'Innovation et R&D

Accompagnement des adhérents



Arnaud Humbert-Droz,
Président exécutif de Valdélia

L'innovation se place au cœur de la stratégie de développement de l'éco-organisme depuis son origine en 2012, et cette ambition s'est vue réaffirmée en 2017 avec la création d'un pôle Innovation. Grâce à une solide équipe dédiée, **Valdélia accompagne avec pragmatisme les fabricants et distributeurs de mobiliers professionnels vers de nouveaux modes de fonctionnement en faveur de la seconde vie des produits et de l'économie circulaire.**

Aménagement d'espaces en mobiliers de seconde vie, allongement de leur durée de vie grâce à la réparation et la rénovation, optimisation de la seconde vie d'un parc de mobilier, ou encore intégration de matériaux de réemploi dans des modèles de mobiliers existants... Autant de thématiques qui invitent les acteurs de la filière à **entrer dans la boucle pour faire évoluer le secteur de l'ameublement et même transformer leurs modèles économiques.**

« La Loi AGECE ouvre maintenant le champ des possibles sur diverses thématiques autour desquelles nous souhaitons accompagner et apporter notre expertise aux fabricants et distributeurs de mobiliers : **la durabilité, la réparation, l'éco-conception ou encore l'économie de la fonctionnalité.** Nous les aidons à transformer une contrainte réglementaire en opportunité. **L'objectif est également de maintenir la maturité et l'avance importante acquise autour du réemploi et de la réutilisation** dans l'hexagone, tout en les renforçant dans les territoires ultra-marins. Enfin, nous souhaitons conserver notre capacité à **détecter les futures tendances et évolutions du secteur de l'ameublement**, pour s'y préparer et accompagner la transformation de la filière ».

L'éco-organisme compte ainsi capitaliser sur l'existant pour, d'une part, continuer à **positionner Valdélia comme pivot central et tiers de confiance d'un écosystème large, créateur de valeur dans une constante démarche d'innovation et d'économie circulaire** ; et d'autre part, **créer des réflexes pour que les metteurs sur le marché puissent s'appuyer sur son pôle Innovation.**

En 2022, **deux nouveaux services destinés aux adhérents** Valdélia (fabricants, distributeurs ou agences du domaine de l'ameublement professionnel) ont été lancés :

- **Un parcours de formation baptisé « L'économie circulaire appliquée au mobilier professionnel »**, leur permettant de répondre à trois objectifs :
 1. Proposer à leurs clients des offres différenciantes autour du mobilier professionnel circulaire.
 2. Former leurs équipes à répondre aux nouvelles demandes clients.
 3. Offrir une réponse aux obligations réglementaires liées à la loi AGECE.
- Un programme d'accompagnement des fabricants et distributeurs volontaires, par le biais d'expérimentations concrètes autour de l'éco-conception, l'upcycling, la réparation ou encore de l'utilisation de matières de réemploi.

L'équipe du Pôle Innovation s'est également étoffée, avec le **recrutement de trois Chefs de Projets**, spécialistes de l'économie circulaire, afin de **diversifier son accompagnement auprès de ses adhérents.**

L'ensemble des projets portés par le Pôle Innovation sont à retrouver sur le site

✦ www.expert.valdelia.org.



Marcireau X Adapei

Construction d'une offre de mobiliers upcyclés



La demande en aménagements responsables est grandissante de la part des clients du distributeur de mobilier professionnel Marcireau.

Pour y répondre, celui-ci a développé une offre de mobiliers upcyclés intégrant des matériaux réutilisés, en collaborant localement avec Adapei79, une structure de l'Économie Sociale et Solidaire, participant au développement et assurant l'ensemble de la fabrication de cette nouvelle gamme.

Valdelia, dont une des missions principales est d'accompagner ses adhérents, a assuré activement le cadrage et le suivi de ce projet. L'éco-organisme a également approvisionné l'Adapei79 en plateaux de bureau de seconde vie.

Marcireau propose désormais dans son catalogue, des tables (hautes et basses) et des casiers de rangement sous la marque « éthiquerie ». Ces mobiliers intègrent en moyenne 65 % de matière issue des gisements collectés.

Sorec X matériauuthèques et chantiers Valdelia

Création d'une gamme de têtes de lits à partir de plateaux de bureau

Filiale menuiserie de SOKOA (spécialiste des agencements professionnels et des espaces de travail), Sorec a relevé le challenge de fabriquer des têtes de lit à partir de plateaux de bureau réemployés.

Missionné par son client, l'hôtel greet d'Annecy, Sorec a sollicité Valdelia afin d'être approvisionné en plateaux de bureau. Ces

derniers proviennent des matériauuthèques ou de chantiers spécifiques de réemploi Valdelia.

Ce projet d'expérimentation a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les parties prenantes, les solutions apportées, et de comparer la différence de coûts de fabrication à partir d'une gamme de matériaux en seconde vie et en matériaux neufs.



Haworth / Label plateforme

Reconditionnement de sièges de bureau



Soucieux de pouvoir donner une deuxième vie aux sièges de bureau de ses clients, Haworth, fabricant de mobiliers, a fait appel à une structure de l'ESS pour réaliser pour son compte l'étape de reconditionnement. Label Plateforme 47, entreprise d'insertion basée à Damazan dans le Lot-et-Garonne, a ainsi été sélectionnée par Haworth, sous l'impulsion de Valdelia.

Aux gisements de sièges captés par Haworth lors de nouveaux aménagements chez ses clients, s'ajoutent ceux identifiés et isolés lors des collectes Valdelia. Les sièges ont été remis en état par les salariés en insertion de Label Plateforme 47, avant de pouvoir être de nouveau commercialisés par Haworth dans leur offre de mobiliers de seconde vie. Encore un bel exemple d'une collaboration réussie entre un fabricant de mobiliers traditionnels et une structure de l'ESS.

Projet AB Structures / Gammes

Aménagements d'espaces en mobiliers circulaires



Une des missions du Pôle Innovation de Valdelia est d'accompagner ses adhérents au développement d'aménagements d'espaces plus responsables. L'éco-organisme crée ainsi des partenariats entre eux et des structures de l'ESS ayant un ou plusieurs savoir-faire autour de la seconde vie (fabrication, réparation, reconditionnement, upcycling, etc.).

AB Structures, aménageur et distributeur de mobiliers pour le secteur tertiaire à Montpellier, a sollicité Valdelia pour pouvoir répondre aux nouveaux besoins de ses clients souhaitant des mobiliers éco-responsables. L'éco-organisme les a rapprochés de Gammes, une structure de l'ESS, possédant un atelier d'upcycling et proposant des produits fabriqués à partir de matériaux de réutilisation. Grâce à cette collaboration, les mobiliers de Gammes figurent désormais dans le catalogue d'AB structures.

Programmes de formation

Révolutions #02

Créer une gamme de mobiliers upcyclés



En 2022, Valdelia et Atelier Extramuros ont lancé la deuxième édition du programme **Révolutions : un accompagnement personnalisé pour le développement d'une offre de mobiliers en upcycling dédié aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire**. Le programme vise à accompagner 6 structures sur l'ensemble du territoire national pendant 3 semaines réparties sur l'année 2022, en immersion dans les locaux d'Atelier Extramuros, à Gennevilliers.

Atelier Extramuros est un atelier de création et de fabrication pionnier dans sa démarche, intégrant l'écologie, l'upcycling, l'économie circulaire et l'éco-conception. Il crée du mobilier sur-mesure à partir de bois récupéré et revalorisé, avec une attention particulière au design et à la qualité de fabrication et de finition. Son équipe a accumulé de nombreuses années d'expérience dans les métiers du design, de l'accompagnement social, de la fabrication et du commerce et a à cœur de transmettre sa passion.

L'upcycling, ou comment créer des mobiliers innovants en détournant des produits en fin de vie.

Suite au succès de la première édition, l'éco-organisme Valdelia et Atelier Extramuros ont

Un accompagnement sur-mesure pour développer son entreprise

En 2022, le programme a accompagné 6 structures de l'ESS ayant :

- une activité existante de réemploi/réutilisation de mobilier, idéalement de mobilier professionnel,
- un atelier bois,
- un projet de commercialisation autour de l'upcycling.

invité de nouvelles structures de l'Économie Sociale et Solidaire à rejoindre le programme Révolutions #02 et à intégrer un réseau national de fabricants de mobiliers upcyclés. L'objectif du programme permet aux structures accompagnées de monter en compétences sur des aspects techniques de fabrication, en marketing et en design, pour commercialiser des produits upcyclés de qualité, issus de Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) professionnels.

Une approche pédagogique spécifique : la formation en situation de travail

Le programme Révolutions s'appuie sur une pédagogie « active », dite d'Action de Formation En Situation de Travail (AFEST) : il s'agit d'intégrer l'apprenant à la vie quotidienne d'Atelier Extramuros en le faisant participer de façon très concrète aux différentes activités de l'entreprise. Le parcours pédagogique consiste ainsi en une succession de situations de travail réelles suivies de moments réflexifs permettant d'appliquer les acquis à sa propre activité.

Les 6 structures accompagnées en 2022 :

Le Repair, La Grande Ourcq, La Courtoise Ressourcerie, La Benne Idée, Evolio Le Dirigeable, Recyclab.

Booster du Mobilier Circulaire #02

Développer et commercialiser des meubles fabriqués à partir de matériaux de réemploi

Le **Booster du Mobilier Circulaire** est le premier programme national d'accompagnement dédié aux agences, fabricants et éditeurs de mobilier qui souhaitent intégrer l'économie circulaire dans leur processus de production.

Cette deuxième édition du programme compte 17 structures qui ont été accompagnées sur une durée totale de 18 mois commençant en 2022. Elles ont pu prototyper, développer, et commercialiser en série une gamme de meubles en matériaux de réemploi. Cet accompagnement est le fruit d'une collaboration réussie entre l'association Les Canaux et l'éco-organisme Valdelia dans l'objectif de développer la filière de l'ameublement circulaire. Le Booster du mobilier Circulaire a également bénéficié du soutien stratégique de L'Ameublement Français, du FCBA, de la Camif et du Sicoval.

Un programme d'accompagnement en 2 phases :

Phase 1 : prototypage

« 9 mois pour prototyper un meuble dit « circulaire » capable d'être développé en série »

- Diagnostic & coaching trimestriel
- 7 journées de formation
- Retours d'experts
- Mises en relation

Phase 2 : commercialisation

« Accompagnement à la vente et au développement des produits »

- Identification de marchés publics et privés & aide à la réponse en consortium.
- Collection capsule B-to-C (composée de quelques pièces en série limitée, diffusée pendant un temps assez court) commercialisée sur Camif.fr.
- Réalisation d'un catalogue de mobilier en économie circulaire édité à 2000 exemplaires.
- Présentation des pièces créées au salon Maison & Objets (à destination des professionnels et du grand public), sur un espace de 65 m².
- Exposition permanente à la Maison des Canaux.
- Un projet de commercialisation autour de l'upcycling.

Les 17 structures accompagnées lors de cette deuxième édition : Coulidoor, De Lavelle, Collectif Tournesol, Makiba, Depuis 1920, Collectif Parenthèse, Remanufacture, Tizu, Quark, Maud Supplies, Flip Design, Thomas Delagarde, Meubles Loizeau, Lalala Signature, Au Bonheur des Chutes, La Ligne Vertuose, Atelier W110.



ADRIE X Stúdio Emmaüs

Améliorer et étoffer une gamme de mobiliers upcyclés à La Réunion

Créée en 2014, l'ADRIE (Association pour le Développement des Ressourceries, l'Insertion et l'Environnement), est un partenaire de Valdelia situé à La Réunion. Son but est de promouvoir le retour à l'emploi des personnes qui s'en sont éloignées, en valorisant des objets et équipements par le biais du réemploi et de la réutilisation. L'association propose ainsi à ses clients un service d'aménagement d'espaces et une offre composée de 15 mobiliers upcyclés, créée en partenariat avec un cabinet d'architectes (pour la partie design et conception).

Pour aller plus loin, l'ADRIE a demandé un accompagnement spécifique auprès de Valdelia pour améliorer la commercialisation et étoffer leur offre, grâce à un partenariat avec Stúdio Emmaüs. Celui-ci regroupe 3 ateliers : Les Résilientes, Atelier Emmaüs, et Les ReCréateurs. L'ADRIE s'est ainsi rendue 10 jours en immersion chez Atelier Emmaüs une menuiserie-école à Villeurbanne, pour que leur équipe leur apporte les compétences complémentaires.

Les objectifs du programme d'accompagnement :

1. Intégrer design et durabilité dans la fabrication du mobilier.
2. Finaliser les 15 prototypes en améliorant leur solidité.
3. Construire un prix de vente et une marge réfléchis.
4. Revoir le positionnement des produits par rapport au marché.
5. Publier un catalogue produits.
6. Trouver une organisation d'équipe efficiente.



Une étude d'impact de l'évolution de l'offre de l'ADRIE sera réalisée à un an.

Accompagnement des professionnels face aux évolutions réglementaires

Article 58 de la Loi AGECE

Conception d'un guide répondant à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation

L'article 58 de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) a transformé les achats publics en leur imposant une part d'achats issue du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage en fonction de la famille d'achat. Valdelia, en tant qu'éco-organisme, a été sollicité par les fournisseurs des marchés publics et par les acheteurs publics pour accompagner la mise en place des marchés et permettre leur bonne réalisation.

Après 1 an d'expérimentations, Valdelia, l'Ameublement français et l'institut technologique FCBA ont recensé les questions des professionnels de l'ameublement et souhaitent apporter dans un dossier spécial des précisions et pistes de réflexion pour les accompagner.

Les dispositions relatives à l'achat de fournitures, et notamment de mobilier, sont précisées dans l'Article 58 de la loi.

Avec la mise en application de celui-ci, la demande des acheteurs publics évolue et les professionnels de l'ameublement souhaitent adapter leurs offres. Pour cela, une bonne compréhension de la loi et de son contexte est nécessaire. Valdelia, l'Ameublement français et l'institut technologique FCBA ont recensé les questions des professionnels de l'ameublement et ont apporté dans un dossier spécial des précisions et des pistes de réflexion pour les accompagner.

...
Suite en page 50

À retrouver ici :

<https://www.valdelia.org/reglementation/>

Les professionnels qui ont été accompagnés : les collectivités du Sicoval, la Région Occitanie, la collectivité de Béthune Bruay, les départements des Bouches-du-Rhône et de Haute Garonne, ou encore Toulouse Métropole.

Au-delà de ce guide, Valdelia a accompagné les fournisseurs de mobiliers à :

- Se sensibiliser et se former au mobilier de seconde vie.
- Répondre à une consultation.
- Constituer une offre.
- Trouver les bons partenaires de la seconde vie.
- S'approvisionner.
- Communiquer sur la démarche.

Droit à l'appellation « mobilier issu du réemploi/réutilisation »

Est considéré comme « issu du réemploi/de la réutilisation » :

- Un mobilier d'occasion ou de seconde main
- Un mobilier usagé (déchet), préparé en vue d'une réutilisation pour un usage identique, remis en état avec des matériaux ou composants de mobilier, neufs ou issus du réemploi ou de la réutilisation pour un usage identique ; on peut alors parler de mobilier « reconditionné », « remanufacturé ».
- « Les produits issus de l'upcycling sont également assimilables à des produits de réemploi ou de réutilisation, quand bien même leur nouvel usage s'avère différent de celui d'origine », précise le Commissariat Général au Développement Durable. « Ce type d'acquisition peut tout à fait répondre aux objectifs du décret ».

Proportion de matériaux réemployés/réutilisés composant un mobilier

La proportion de matériaux réemployés ou réutilisés contenue dans les mobiliers reconditionnés ou upcyclés n'est pas prise en compte pour déterminer si un mobilier est « issu du réemploi/de la réutilisation », au regard de la loi. Face au nombre grandissant d'interrogations concernant ce sujet, de la part des adhérents Valdelia ou des collectivités, l'éco-organisme a décidé de créer un groupe de travail autour de cette thématique pour expliciter la loi.

Plusieurs structures intégrant des matériaux de seconde vie dans la fabrication de leurs mobiliers et diverses parties prenantes de la filière ont été consultées. Après proposition de divers scénarios et échanges, Valdelia a entrepris la rédaction d'une note, en 2022, incluant les différents retours et avis des acteurs concernés. Celle-ci sera finalisée et publiée en 2023. Elle aura pour objectif de définir des recommandations permettant de lever toute interrogation, pour l'ensemble de la filière.

Article 58 de la loi AGECE

« À compter du 1^{er} janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'État ainsi que par les collectivités territoriales et leurs groupements sont issus du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit ».

Concernant le mobilier professionnel : cela implique qu'au moins 20 % de la commande publique annuelle d'équipements d'ameublement soit constituée de meubles issus du réemploi ou de la réutilisation.

greet : la nouvelle marque d'hôtels du Groupe Accor à la philosophie alternative

Aménager des hôtels en mobilier de seconde vie

Créée en 2019 par le Groupe Accor, la marque greet bouscule les codes du monde de l'hôtellerie. L'idée est de proposer une expérience hôtelière inédite alliant considérations environnementales, démarche sociétale et quête d'authenticité pour un tourisme durable. La marque greet – de l'anglais « accueillir, saluer, célébrer », prône la philosophie du don et de la seconde chance.

Elle est née à la suite d'un constat : aujourd'hui, plus que jamais, les voyageurs demandent une expérience hôtelière de qualité à prix abordable, tout en étant en quête de sens dans leurs achats et leur relation au monde. Afin de structurer son offre, la marque éco-solidaire du Groupe Accor s'associe à plusieurs acteurs majeurs de l'ameublement pour

équiper ses hôtels en produits de seconde vie. Dans le cadre du partenariat, Valdelia et l'Ameublement français mobilisent leurs expertises et leurs réseaux respectifs pour trouver à greet les partenaires qui répondent le mieux aux besoins de la nouvelle marque pour l'aménagement de ses espaces en mobilier de seconde vie.

Pour les deux structures, ce projet est un exemple à suivre, une illustration concrète du monde d'opportunités que représente la seconde vie des mobiliers, notamment dans un domaine aussi exigeant que l'hôtellerie. Il démontre aussi que le marché évolue, avec des acteurs clés comme le groupe Accor, et que les attentes en matière de solutions éco-responsables pour l'aménagement des espaces sont de plus en plus fortes. Enfin, les partenaires qui commercialisent du mobilier d'occasion ou issu du réemploi et de l'upcycling sont prêts à répondre à cette demande.

Plusieurs agences et fabricants adhérents de Valdelia et de l'Ameublement français, des éditeurs de mobilier en matériaux de seconde vie, ainsi que des ressourceries, ont d'ores et déjà collaboré à l'aménagement des hôtels greet. Le Groupe Accor espère ouvrir 300 hôtels greet à l'horizon 2030 à travers l'Europe.

Pour les hôtels greet, l'accompagnement de Valdelia à l'aménagement en économie circulaire s'effectue au niveau de :

- La collecte des anciens mobiliers de l'hôtel (si applicable).
- La sensibilisation du propriétaire et des architectes à l'aménagement en mobiliers de seconde vie.
- L'étude de faisabilité « seconde vie » du projet.
- L'accompagnement du fournisseur de mobiliers à l'approvisionnement et à la construction d'une offre globale en économie circulaire.

En 2022, Valdelia a :

- Présenté son offre à l'occasion du salon « Village fournisseurs », organisé par le Groupe Accor à Barcelone.
- Référencé son offre de service dans le catalogue des fournisseurs à destination des propriétaires d'hôtels greet.
- Accompagné à l'aménagement de deux hôtels greet.



Projets d'innovation

www.nemo-pro.org

La plateforme digitale solidaire et collaborative pour soutenir les acteurs de l'économie circulaire

Le catalogue nemo-pro référence deux typologies d'articles :

- Les **produits de réemploi** collectés par les partenaires de Valdelia, et des **produits upcyclés** fabriqués à partir de matériaux de réemploi.
- Les **matériaux et composants** issus du démantèlement des mobiliers, **stockés dans des matériauthèques** partenaires de Valdelia et disponibles à l'achat.

nemo-pro est un pont entre l'économie classique et l'économie circulaire, et incarne un lieu de rencontre et de partage de valeur.

Valdelia porte une promesse et un engagement : garantir la seconde vie des produits en déployant une stratégie d'action et d'innovation qui vise à faire des produits en fin de vie les ressources de demain.

C'est dans cet objectif que Valdelia a créé nemo-pro en 2020, tout en répondant à une demande : favoriser et intégrer le réemploi et la réutilisation des produits de seconde vie dans les offres de ses 1 183 adhérents (fabricants et/ou distributeurs de mobilier professionnels), sous forme de place de marché, aussi appelée « marketplace ».

En 2022, nemo-pro a été entièrement repensé pour répondre aux besoins de ses utilisateurs, et plus largement aux besoins de l'écosystème Valdelia. Catalogue de la seconde vie, il permet de créer des synergies entre les distributeurs professionnels, aménageurs d'espaces et les structures de l'économie sociale et solidaire.



La Collecterie

Optimiser les pratiques artisanales des acteurs du réemploi solidaire

La Collecterie est une ressourcerie qui collecte, trie, répare et transforme des objets destinés initialement à être jetés. L'objectif est de leur donner une nouvelle vie en les réintroduisant dans un cycle de consommation éthique et solidaire.

La Collecterie est dotée depuis peu d'un atelier bois et d'un pôle d'artisanat spécialisé dans les activités de réparation, de rénovation et d'upcycling des éléments d'ameublement et textile, composé de 8 artisans : 4 ébénistes, 3 tapissiers et 1 couturière. La ressourcerie a récemment investi dans l'achat de matériels et équipements permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité de leurs pratiques et dans la création d'un atelier bois spécifique. Cela lui permettra de répondre à d'importants chantiers professionnels sous forme de marchés publics ou privés.

Elle accompagne également chaque année des porteurs de projets ainsi que des recycleries et ressourceries existantes souhaitant développer une activité artisanale.

Bénéficiant d'un savoir-faire reconnu et d'une solide expérience, La Collecterie a proposé une collaboration à Valdelia pour la réalisation d'une étude destinée aux acteurs de l'ameublement souhaitant déployer des activités artisanales spécialisées dans les techniques de réparation, de restauration et d'upcycling, en particulier pour :

- Les mobiliers d'établissements scolaires
- Les mobiliers administratifs des partenaires publics

L'étude apporte également des clés et des outils pour optimiser les modèles économiques des acteurs du réemploi solidaire qui souhaitent développer une activité artisanale. Elle sera diffusée en 2023 auprès des parties prenantes de la filière. L'étude compilera les compétences et les connaissances mobilisées ainsi que les différents retours d'expérience. Enfin, elle mettra en lumière les débouchés intéressants pour le mobilier à potentiel de réutilisation et offrira des outils de développement de compétences techniques à fort impact sociétal et environnemental.



Banksia

Création d'une filière de collecte et de valorisation des équipements de protection individuelle et de matériels réformés des services d'incendie et de secours

Dans le cadre de l'extension de filière DEA appliquée aux éléments de décoration textiles (incluant les vêtements ignifugés) en 2022, Valdelia a décidé de lancer le projet Banksia.

Son ambition est de créer une filière de collecte et de valorisation des déchets issus des équipements de protection individuelle (EPI) usagés des sapeurs-pompiers. Valdelia a ainsi mis à disposition du projet son expertise en termes de création de filière, en réalisant un diagnostic des déchets professionnels des services d'incendie et de secours en Occitanie. Celui-ci détermine la nature des déchets, les

flux et les coûts sanitaires liés à leur traitement. Valdelia a accueilli un stagiaire de l'école d'ingénieurs de l'IMT Mines d'Albi sur une période de trois mois, pour réaliser une étude documentaire et une étude terrain pour diagnostiquer :

- La composition des équipements
- La quantité et les flux
- Les filières de traitement et les acteurs
- Le parcours type de fin de cycle de vie
- Les exutoires existants
- La filière favorite par type d'équipement
- Les coûts et les risques sanitaires



Point d'avancement des projets de R&D en 2022

CSF Chimie & matériaux

Le recyclage chimique

Objectifs

Identifier :

- Les projets d'investissement dans des pilotes, démonstrateurs ou unités de recyclage par des méthodes chimiques, biotechnologiques ou par d'autres technologies innovantes qui pourraient être menés en France ;
- Les difficultés à lever pour permettre leur réalisation.

Points d'étape

- Plan de Relance et recyclage chimique (DGE).
- Projets recyclage chimique.
- Études gisements de plastiques toutes filières (ADEME , RECORD).
- Mass-balance et sa prise en compte dans les taux de recyclage.
- Point Sortie Statut de Déchets (France Chimie, PlasticsEurope).
- Suivi et veille des projets pour le recyclage chimique des plastiques.
- **Nouveau contrat stratégique de filière en cours de discussion pour la période 2023-2025**
- **13 projets de recyclage chimique dont 4 annoncés en 2022.**

Les partenaires du projet



Éléments clés à retenir

- Le développement du recyclage chimique/ physico-chimique dépend fortement du marché, des débouchés et de la demande en matières premières de recyclage (MPR) par résine d'un certain niveau de qualité (propriétés mécaniques/esthétiques/ chimiques), notamment impulsée par les différents objectifs européens et nationaux instaurés en matière de taux de recyclage et d'incorporation en MPR.
- Point de vigilance : les gisements de plastique présentés comme disponibles ne sont pas tous « purs ».
- La possibilité d'accéder à la totalité de ces déchets plastiques dépend de la capacité à améliorer les systèmes de collecte et la mise en place d'une chaîne de valeur au niveau national permettant de fournir des volumes suffisants et de qualité suffisamment élevée de déchets plastiques pour alimenter ces procédés.
- Le recyclage mécanique restera préférable quand envisageable.
- Les différentes technologies ont leurs propres spécifications en termes de gisements de déchets acceptés. En effet, la plupart des procédés nécessitent toujours du tri et un pré-traitement des déchets.

Économie circulaire des plastiques

Les plastiques et combustibles solides de récupération (CSR)

Objectifs

- Mettre en place et animer une plateforme commune de veille et des groupes de travail pour développer l'économie circulaire des plastiques et l'utilisation des plastiques et combustibles solides de récupération (CSR).
- Mettre à disposition une veille hebdomadaire organisée, scientifique, technique, réglementaire et de marché dans les filières.

Points d'étape

- Plateforme d'échanges et activités de veille hebdomadaire mise à jour en continu.
- Animation du groupe de travail entre l'univers de la science fondamentale (chercheurs, universitaires, laboratoires) et l'application industrielle par filière.
- Animation des groupes de travail thématiques, inter-filières sur les plastiques : recyclage, statistiques, traçabilités, avec une réflexion plus précise sur les outils d'accompagnement de l'innovation, les outils d'évaluation de la recyclabilité des produits et l'échantillonnage.

Plusieurs cartographies sont en cours de construction

- Le recyclage chimique et nouvelles technologies (thématiques : Plastiques/Textiles – Technologies – Implantations - Collaborations/partenariats).
- Le cadre normatif et les certifications, par une carte heuristique (thématiques : Contenu en biosourcé et recyclé - Caractéristiques des recyclés - Recyclabilité - (Oxo-) Biodegradation – Substances).
- Projets de R&D financés en Europe autour de l'économie circulaire des plastiques.



Les partenaires du projet



Deca-BDE

Les retardateurs de flammes bromés (RFB)

Objectif

Faire un état des lieux de la teneur en RFB (retardateurs de flammes bromés) classés POP (polluants organiques persistants) et en déca-BDE des déchets d'éléments d'ameublement collectés par la filière Valdelia. L'objectif final est d'identifier les pièces les plus susceptibles de contenir des RFB afin de réaliser le plus en amont possible un tri, et séparer les pièces problématiques.



Points d'étape

Élaboration et adaptation d'une nouvelle démarche d'échantillonnage et de caractérisation des gisements, suite à l'analyse des résultats des caractérisations des teneurs en Deca-BDE des DEA issue des études précédentes et selon les demandes formulées par l'ADEME et le Ministère en matière de caractérisations.

Acquisition d'un spectromètre portable en 2021, pour une mise en œuvre en 2022. Valdelia a ainsi lancé une campagne d'échantillonnage visant à tester la pertinence de l'utilisation d'un spectromètre à rayons X à des fins de détection des Déca-BDE.

La campagne 2021-2022 est venue confirmer la présence des Déca-BDE dans les matelas et les assises de spectacle. Par ailleurs, les analyses effectuées à l'aide du spectromètre ont laissé apparaître une certaine corrélation avec les analyses faites en laboratoire.

La prochaine étape est de lancer un protocole plus qualifié, visant à confirmer la validité des analyses au spectromètre à rayons X. Le but, à terme, est de n'avoir recours aux analyses laboratoire que si le seuil réglementaire fixé pour la concentration en brome est dépassé sur les résultats issus des analyses du spectromètre.

Les partenaires du projet



Cluster Logistique urbaine

Expérimentations autour du transport fluvial

Objectif

Expérimenter le transport fluvial, dans une logique de réduction des coûts d'acheminement des produits et des nuisances sur l'environnement.

Points d'étapes

- En 2022, trois groupes de travail ont été menés :
 - Synergies fleuve/route pour la filière « pile à combustible ».
 - Caisses mobiles frigorifiques 20 m³.
 - Automatisation et moteur électrique pour le grutage des caisses mobiles en hub fluvial et ferroviaire.
- Les avantages du transport fluvial :
 - 100 % d'emplois locaux.
 - 30 à 50 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport au transport routier.
 - Une diminution pouvant atteindre 80 % pour les autres externalités négatives, telles que le bruit, la congestion et les accidents routiers.

Les actions du Cluster en 2022

- Pilote Fluvial** : un test de fret fluvial a été effectué du 12 au 16 décembre 2022, avec deux caisses de transport spécifiques Valdélia, issues des innovations précédentes.
- PAV Paris 8^e** : le cluster est intervenu sur la réhabilitation d'un parking en zone de logistique urbaine sur une surface de 16 000 m² dans le 8^e arrondissement de Paris, avec un mix de rampes, monte-charges et convoyeurs automatiques de rolls pour décharger des camions 12 tonnes. L'objectif est de dédier une zone spécifique (entre 800 et 1 600 m²) aux éco-organismes qui souhaitent disposer de points d'apport volontaire (PAV) ou de points de consolidation pour des collectes en véhicules 3 tonnes 5. Le projet a été présenté à Emmanuel Grégoire, Premier adjoint au Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques, le 17 janvier 2023.
- JO 2024** : CEVA logistique (messengerie « palettes » du groupe CMA-CGM) a remporté le marché « transport » des Jeux Olympiques 2024. Les 60 000 palettes d'équipements sportifs, bagages des délégations, ameublement du village olympique, mobiliers événementiels et autres équipements installés en 2 mois, devront être rapatriées en 3 jours à la fin des jeux, par voie fluviale notamment.
- AMI Portuaire** : Lauréat du 1^{er} tour de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Logistique Urbaine Axe Seine » pour le port des Champs-Élysées.

OcciMore

Impulser l'éco-conception en Occitanie

Objectif

Animé par le Pôle Eco-conception, soutenu par l'ADEME, la Région Occitanie et Valdélia OcciMore a pour objectif d'aider les entreprises du territoire à mettre en place une démarche d'éco-conception par la découverte de concepts et méthodologies, la manipulation d'outils, ou d'aide personnalisée pour se lancer.

Points d'étapes

- Un site dédié : <https://programme-occimore.fr/>
- Des accompagnements et un développement de l'éco-conception en Occitanie significatif



Les partenaires du projet



Les partenaires du projet



ThanaBois

Identification des panneaux de bois

Objectifs

- Trouver un processus simple, non destructif, facile à mettre en œuvre sur des centres de traitement, pour identifier les panneaux de bois répondant aux besoins des professionnels voulant faire du réemploi ou réutilisation.
- Développer de nouveaux services pour alimenter les matériauthèques, améliorer la performance opérationnelle, la facilité d'utilisation et la conformité réglementaire.

Points d'étape

2020 : Création d'une bibliographie autour des critères de réemploi/réutilisation des panneaux et d'un arbre de décision précis sur les critères à valider pour extraire des panneaux réutilisables.

2021 : Trouver une solution d'organisation opérationnelle, pouvant être mise en œuvre simplement sur les centres de traitement Valdelia.

2022 : Fin du projet.

Suite 2023 : Publication d'un article scientifique.

Les partenaires du projet



Zoom sur la finalisation du projet

- Une solution d'identification à double facteur des panneaux a été proposée grâce à un QR Code et une clé.
 - Il suffit de scanner le QR Code apposé sur un panneau à l'aide d'un smartphone, afin d'obtenir ses informations.
 - La clé à quatre chiffres + une lettre, quant à elle, permet de trier facilement les panneaux.
 - Cette identification à double facteur apporte une garantie de sécurité et de fiabilité.

- Un arbre décisionnel réunissant toutes les techniques étudiées a été esquissé.

Il semblerait que la mise en place d'un prototype soit possible. Toutes les caractérisations proposées sont disponibles sur le marché. Pour la méthode vibratoire, il existe plusieurs appareils commercialisés comme le BING développé par le CIRAD à Montpellier. Pour les autres caractérisations, de nombreux appareils sont déjà commercialisés et facilement accessibles sur internet. La mise en place d'un prototype permettra de réaliser des études technico-économiques et de tester la précision, la fiabilité et l'ergonomie des manipulations.

Optimisation de la gestion des refus de tri/traitement

Objectif

Affiner les connaissances sur la composition des refus de tri et de traitement de la filière Valdelia pour trouver des voies de valorisation pertinentes à ces gisements.

Points d'étape

- Élaboration des plans de test pour 2023 et recherche de partenaires complémentaires.
- Focus spécifique Plastiques : Caractérisation sur les gisements d'assises.



Les partenaires du projet



Houbly

Développer des mobiliers urbains à base de drêches de brasserie ou de cosses de cacao

Objectif

La société Houbly s’est fixée pour objectif de développer des agro-matériaux (fauteuils, tables basses, etc.) à base de drêches de brasserie ou de cosses de cacao, deux co-produits agro-industriels largement disponibles, présentant une composition chimique pertinente pour l’obtention de ce type de matériaux biosourcés.

Des premiers objets sont obtenus après ajout d’un liant commercial, une résine 100 % biosourcée à base de gomme de pin maritime, utilisée pour donner la cohésion nécessaire au matériau final. Un autre liant bi-composant biosourcé élaboré à partir de gélatine animale a également été retenu.

L’idée est d’optimiser le mode de fabrication de ces matériaux en maîtrisant l’ensemble des étapes de mise en œuvre sur une presse de taille industrielle. Post-fabrication, ces matériaux seront caractérisés dans le but de valider ou de réfuter la pertinence du choix des liants.

Conclusions de l’étude

Cette étude aura nécessité la fabrication de 144 plaques soit 576 éprouvettes, chacune soumise à 4 essais différents (dureté de surface, densité, flexion, immersion). Elle offre à la société Houbly un panel de choix pour ses agro-matériaux et ce pour des applications très diverses :

- Les agro-matériaux à base de résines ARROSIA et POLYBIOM pour des applications décoratives en intérieur.
- Les agro-matériaux « SANS LIANT ou AMIDON + DRÊCHES » et « AMIDON ou PROTÉINES + COSSES » pour les applications intermédiaires de type vaisselles.
- Les agro-matériaux « PROTÉINES + DRÊCHES » ou « SANS LIANT + COSSES » pour les applications structurales type assises ou mobiliers, à condition de régler toutefois les problèmes de tenue à l’eau à terme.



Création du Mastère spécialisé® PRINEC

Procédés et ressources pour l’ingénierie de l’économie circulaire (PRINEC) – BAC +6

Objectifs

L’ingénierie pour l’économie circulaire peut se définir comme un système économique d’échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits ou services, vise à :

- Augmenter l’efficacité de l’utilisation des ressources.
- Diminuer l’impact environnemental tout en développant le bien-être des individus.

Le passage vers une économie circulaire implique des gains environnementaux mais également des réallocations sectorielles d’emploi entre les activités liées à la Matière et celles qui contribuent à les économiser (« éco-activités »).

Valdelia a co-créé le Mastère spécialisé® PRINEC avec l’IMT Mines d’Ales et Mines d’Albi. L’objectif est de former les ingénieurs et futurs experts dont les entreprises ont besoin pour répondre aux exigences et attentes des nouvelles réglementations liées à l’économie circulaire. À travers ce programme hautement professionnalisant, il s’agit d’obtenir des compétences scientifiques, techniques et transversales dans les domaines de l’ingénierie de l’économie circulaire et des matériaux.

L’accréditation CGE a été obtenue en juin 2022, gage de qualité et de reconnaissance par l’État. La première promotion est prévue pour septembre 2023.

Les thématiques du Mastère spécialisé® PRINEC :

Économie circulaire et préservation des ressources

- Approvisionnement durable.
- Écoconception.
- Écologie ou symbiose industrielle et territoriale.
- Économie de la fonctionnalité.
- Consommation responsable.
- Allongement de la durée d’usage.
- Gestion des déchets (recours au réemploi et recyclage).

Supports pédagogiques du Mastère spécialisé®

Thématique : composites biosourcés - innovation et éco-design

Contexte

Les équipes de Valdelia ont œuvré à la réalisation des supports pédagogiques du Mastère spécialisé® PRINEC sur la thématique des composites biosourcés.

Les enjeux liés au développement durable positionnent les matériaux biosourcés comme des ressources d'avenir pour inventer et développer les composites du futur. Issus de ressources végétales, ils sont amenés à se développer pour répondre aux besoins des industriels. En effet, les entreprises cherchent activement des solutions innovantes pour faire évoluer leurs produits pour les rendre plus durables.



Compétences visées

Un programme hautement professionnalisant, tourné vers les enjeux de demain :

- Innover et éco-concevoir des matériaux/produits/services issus de ressources renouvelables.
- Développer et optimiser des solutions produits ou process en intégrant les enjeux du développement durable et les possibilités offertes par les nouvelles technologies.
- Mener et manager un projet en mode collaboratif et ouvert.
- Gérer une approche interdisciplinaire et favoriser l'émergence de la transdisciplinarité.
- Déployer une démarche d'innovation.
- Conduire une approche d'éco-conception via les outils et méthode du design et de la créativité.
- Prendre en compte les exigences réglementaires, notamment environnementales et sociétales.
- Appréhender les connaissances (collecte, modélisation, représentation, savoirs experts) afin de les transférer dans son activité.
- Apporter des solutions matériaux à différents secteurs d'activité.

Création d'une chaire ESS

Prévention, réemploi et réutilisation des produits et matériaux

Objectif

Une chaire est un outil de promotion d'une discipline ou d'un savoir émergent, en se voulant être une interface en le milieu universitaire et le monde socio-économique. Son rôle est de favoriser la transmission des connaissances et promouvoir la recherche. Elle s'adresse ainsi aux étudiants.

Valdelia et l'EME UniLaSalle s'associent ainsi pour mener un programme de recherche sur les conditions nécessaires et suffisantes pour le réemploi et la réutilisation des matériaux de façon large, tout en apportant les garanties indispensables à leurs mises en œuvre future.

Points d'étape

Les réflexions autour de la création de la Chaire ESS ont débuté en 2021 et continué en 2022, autour :

- du périmètre possible de cette chaire.
- des conséquences et limites de la loi AGECE.
- des contraintes des acheteurs publics.
- du financement.
- des partenaires.

Un démarrage des travaux est prévu en 2023.



Les partenaires du projet



Et d'autres à trouver :

- Partenaires industriels
- Partenaires universitaires
- Acheteurs publics
- Acteurs du réemploi et de la réutilisation
- Upcycleurs

Création d'un Lab design circulaire

Nourrir et se nourrir des travaux des étudiants de l'ISCOM

Objectif

Ecole de création et de design, l'ISCOM souhaite mettre un coup de projecteur sur la Green Economy (l'économie verte), en proposant des interprétations, des outils, des solutions, des éléments de langage et des études de cas spécifiques concernant des entreprises ou des institutions, avec l'aide de Valdélia, à travers la création d'un Lab design circulaire.

Points d'étape

Le Lab Design Circulaire crée des exercices pédagogiques du programme scolaire de l'ISCOM.

Les participants au Lab Design Circulaire :

- bénéficient des recherches, recommandations et prototypes des étudiants qui travaillent sur les thématiques qui les concernent ;
- se réunissent périodiquement au sein d'un groupe de recherche multi-horizons pour réfléchir sur des sujets choisis en commun pour promouvoir ensuite les résultats de leurs travaux (sur des tables rondes, conférences, presse, radio).



Les partenaires du projet



05

Relations avec les détenteurs de mobiliers professionnels

Valdelia, au service des détenteurs
de mobiliers professionnels



Recherche et identification des détenteurs



Valdelia intervient auprès de **tous les détenteurs de mobiliers professionnels** de **tous secteurs d'activité** : entreprises privées, collectivités locales, administrations, fonction publique hospitalière.

L'administration publique et les collectivités participent activement à la dynamique tertiaire. On remarque que les **services de l'État** ont fait appel à Valdelia de manière plus importante en 2022 : avec **5 312 tonnes**, soit **+ 20 % par rapport à 2021**.



L'éco-organisme a également poursuivi en 2022 son travail de sensibilisation auprès d'autres secteurs d'activité : **secteurs hospitalier et médico-social (720 tonnes), universités, hébergement et restauration étudiants (200 tonnes)**.

Les secteurs de la santé, de l'hébergement et du retail, sont cependant restés en dessous des chiffres « avant-Covid19 », même si une amélioration a été observée par rapport à l'année 2021. Ce recul de ces trois secteurs traditionnellement dynamiques et apporteurs de flux pour Valdelia explique le recentrage massif sur l'univers tertiaire.

En 2022, **3 647 détenteurs de mobiliers professionnels ont fait appel aux services de Valdelia**, dont certains sont des comptes clés depuis plusieurs années (contre 3 000 en 2021).

Plusieurs opérations emblématiques de réaménagement, de transferts de sièges sociaux, de grands sites administratifs, ou plusieurs réalisations groupées effectuées pour des entités centrales ont été réalisées.

Collectes Valdelia emblématiques



DAE (Direction des Achats de l'État)
5 312 tonnes (tous sites confondus)



Orange France
1 073 tonnes



RATP
652 tonnes



SNC
349 tonnes



Groupe Accor
315 tonnes



Beaumanoir La Halle
254 tonnes

70

RELATIONS AVEC LES DÉTENTEURS DE MOBILIERS PROFESSIONNELS RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 | 71

L'intégration systématique d'actions de seconde vie (reprise de mobilier d'occasion, réemploi, réutilisation, upcycling) dans l'offre de service de collecte et de recyclage de Valdela suscite de plus en plus l'intérêt des détenteurs envers la filière Valdela.

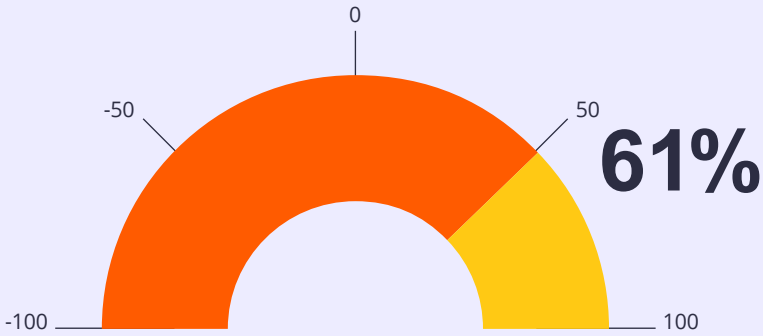


Enquête de satisfaction 2022

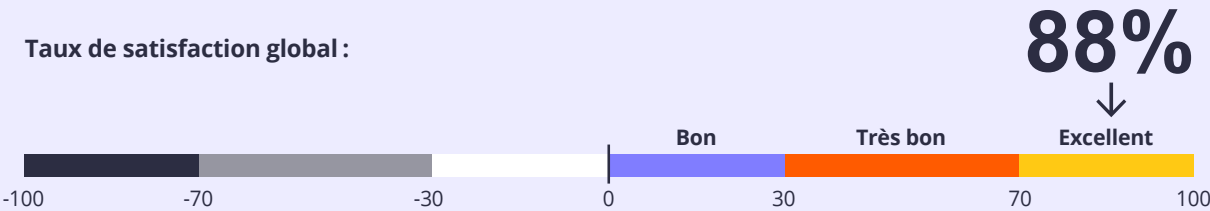
Un **taux de satisfaction global** de **88 %** a été enregistré (+2 points par rapport à 2021). Valdela poursuit également l'analyse de l'indicateur **NPS (Net Promoter Score)** qui mesure la **fidélité des détenteurs** sondés et s'échelonne entre -100 et 100. En 2022, le NPS est en augmentation (+3 points par rapport à 2021) avec une valeur de **61**. Cette valeur est considérée comme très bonne.

Ce que les détenteurs de mobiliers professionnels pensent du service Valdela

Net Promoter Score (NPS) :



Taux de satisfaction global :



Chantiers "Secondes Vies" Valdela emblématiques

**Opération La Poste Chavan
Grenoble – octobre 2022**

Partenaires mobilisés :
Envie Rhône-Alpes, Fabricanova,
Groupe Économique Solidaire
Ulisse.

Résultat : 819 meubles
réutilisés (environ 30 tonnes)
auprès de 21 structures
bénéficiaires.

**Opération Epora
Saint-Étienne – juillet 2022**

Résultat : 387 meubles
réutilisés (environ 15 tonnes)
auprès de 9 structures
bénéficiaires.

Bilan : 100 % de taux de
réutilisation.

**Opération Crédit Agricole
Gard**

Partenaires mobilisés :
Groupe Nicollin, Paprec, Valdela,
Scop 3, Transmanudem.

Résultat :

- Près de 100 tonnes de mobiliers
à évacuer.
- 90 % de mobiliers réemployés
et réutilisés en interne.
- 1 039 mobiliers réemployés
par les partenaires Valdela :
Toutokaz, Eco-Siège, La Clède.

Interlocuteurs dédiés pour chaque territoire

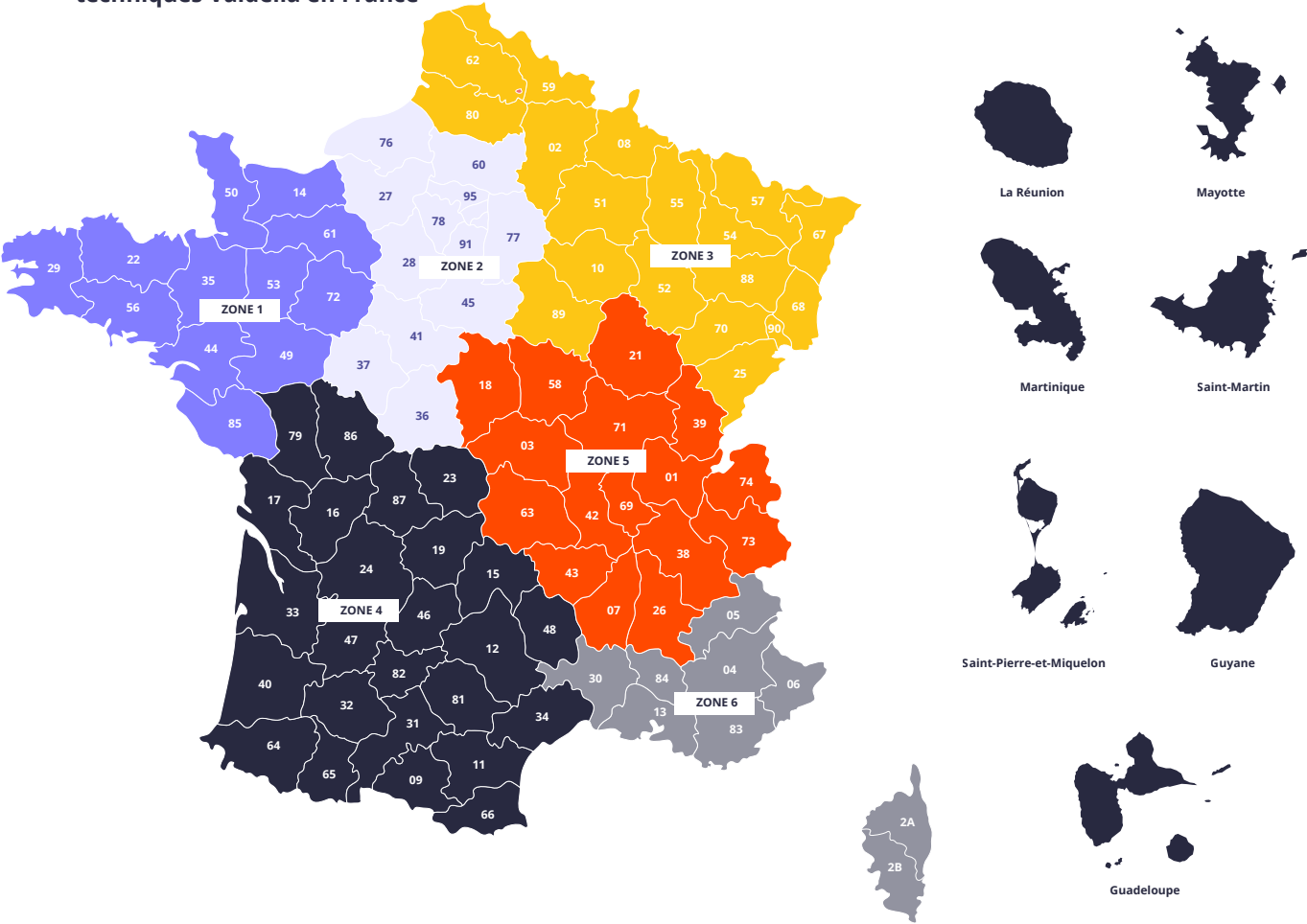


- La relation avec les détenteurs de mobiliers professionnels est animée au niveau local, sur l'ensemble du territoire national, par une équipe de **7 conseillers techniques** qui assurent au quotidien :
- L'**identification** de projets locaux avec une dimension mobilier.
 - La **prospection** de secteurs ou comptes clés.
 - La **représentation et la promotion** de Valdela auprès de réseaux de prescripteurs locaux.

2022 marque aussi le **démarrage d'un nouveau contrat des plateformes inter-filière** animé par Arnaud Humbert-Droz, Président exécutif de Valdela. En 2018, la création de cinq dispositifs territoriaux au sein de deux plateformes régionales (Océan Indien et Caraïbes), a assuré la coordination des actions menées par les parties prenantes pour faciliter le déploiement local des filières REP. Fort de ce succès, le dispositif est prolongé de trois ans (2022-24) dans le cadre d'une feuille de route réactualisée.

Des interlocuteurs dédiés pour chaque territoire

Répartition des conseillers techniques Valdela en France



Bilan des actions

L'année 2022 a connu une stabilité des tonnages collectés avec **68 708 tonnes de DEA professionnels pris en charge** par le biais des différents canaux de collecte de Valdela dont 416 tonnes pour les DROM-COM.

La **collecte directe auprès des détenteurs** (collectes ponctuelles ou bennes permanentes) représente plus de la moitié des tonnages, avec **49 % des flux**, et démontre l'inscription du recours à Valdela dans les pratiques des détenteurs.

L'année 2022 a notamment été marquée par de nouvelles actions conjointes des équipes du pôle Développement et du pôle Innovation, afin de mettre particulièrement l'accent sur la **réutilisation**

et les secondes vies, dont l'**upcycling** qui se développe activement.

La mise en place associée d'un **accompagnement dédié des projets, d'outils spécifiques et de financements renforcés**, a entraîné une hausse des opérations ayant des débouchés « secondes vies » multiples. On compte, par exemple, le lancement et l'**officialisation du réseau des partenaires de l'occasion Valdela**, l'**essaimage des projets d'upcycling** en lien avec certains adhérents Valdela, et enfin l'**augmentation des collectes de mobiliers ayant pour but d'être réutilisés**.



06

Relations avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Structuration et accompagnement
du réseau des partenaires de l'ESS,
acteurs de la réutilisation et du
réemploi

Le réseau de partenaires de l'ESS



2022 Les chiffres clés "Secondes Vies"

- 247 partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire conventionnés avec Valdélia
- 681 opérations de collecte (l'équivalent de 3 683 tonnes) effectuées en vue de réemploi ou de réutilisation
- 88,9 % : taux de réemploi/réutilisation

En 2022, le maillage territorial du réseau des partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) Valdélia s'étoffe encore un peu plus, avec **247 structures conventionnées** qui réemploient et réutilisent les mobiliers professionnels.

Associations ou entreprises aux statuts et formes juridiques variés, les partenaires « Secondes Vies » de Valdélia ont le même objectif : **développer leurs activités en lien avec la filière de l'éco-organisme au service l'accompagnement social, de l'insertion et de l'inclusion de leurs salariés**. Les partenaires peuvent également être adhérents de **réseaux nationaux conventionnés**, par exemple par le biais : du Réseau National des Ressourceries et Recycleries, Emmaüs France, Croix Rouge Insertion, Fédération ENVIE, Indépendants Entreprise d'Insertion (EI), Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), Entreprises Adaptées, ESAT, etc. Ce réseau de partenaires de l'ESS permet de **réemployer les mobiliers professionnels à travers d'activités et de métiers variés** : manutention, menuiserie, gestion des stocks, curages, ventes en ligne ou physiques, hébergement d'urgence ou social, sensibilisation auprès de professionnels, réparation, transport et logistique, etc.

Au-delà du partenariat conventionné (qui donne accès au gisement de matériaux, à un soutien financier à la tonne réemployée/réutilisée et au service de collecte et traitement des DEA Professionnels sur mesure ; pour soutenir l'activité des structures), **un plan d'action national global** est actualisé chaque année depuis 2019. Ce dernier permet de **soutenir, former, informer, suivre, accompagner les structures et développer les projets et financements nécessaires à développer la seconde vie du mobilier en France**.

Courant novembre, mois dédié à l'ESS en France, Valdélia organise depuis huit ans la « **Journée des Secondes Vies Valdélia** ». Au programme de cet événement qui permet de mettre en avant des bonnes pratiques et des partenariats exemplaires :

Bilan de l'année écoulée :

- **Découverte du plan d'action de l'année à venir** de Valdélia pour les partenaires du réemploi des mobiliers professionnels.
- **Zoom sur l'innovation** au service de la seconde vie des produits.
- **Et visites de structures**. Cette année, la menuiserie école Atelier Emmaüs et la matériauthèque de matériaux de construction à (ré)utiliser Mineka basées à Lyon, ont ouvert leurs portes aux participants.

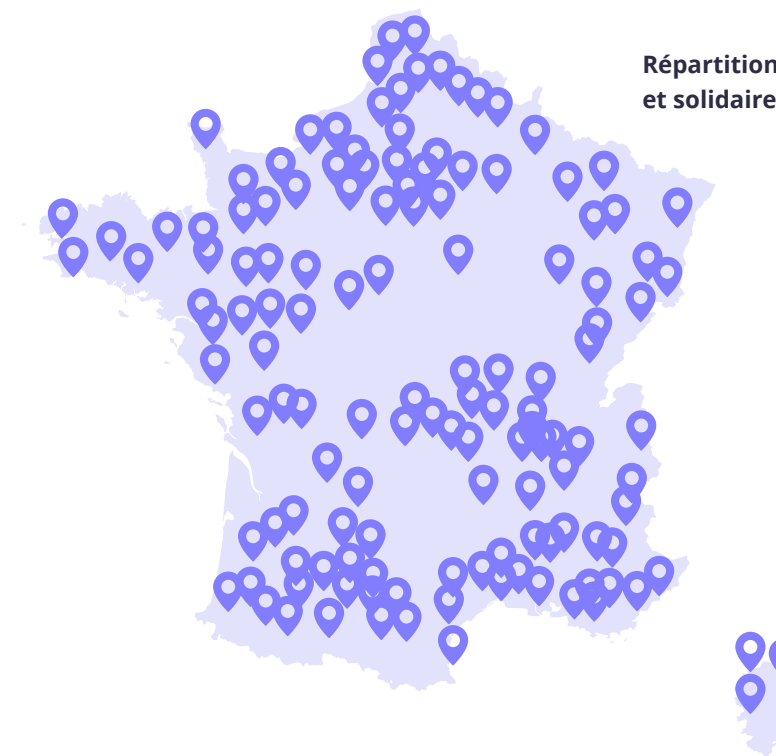
La présentation de la 8^e Journée des Secondes Vies est en libre consultation ici :

<https://bit.ly/PresentationJDSV2022>



Toutes les informations dédiées au réseau des partenaires de l'ESS Valdélia sont à retrouver sur la page :

<https://bit.ly/réseauessvaldelia>



Répartition des partenaires de l'économie sociale et solidaire conventionnés par Valdélia



Renforcer les liens avec les partenaires de l'ESS

2022 marque l'arrivée à maturité du réseau de partenaires ESS. Les équipes de l'éco-organisme forment, s'informent et maintiennent un contact régulier et personnalisé avec les partenaires de l'économie sociale et solidaire, **pour la réussite et le développement de la filière de réemploi solidaire de mobiliers professionnels.**

Cette année, **85 visites et bilans** (57 visites et 26 visios) ont été réalisés partout en France afin de créer du lien et mettre à jour les informations opérationnelles et de contact. Ces rencontres ont également pour objectif de **faire le point avec les partenaires sur leurs projets autour du réemploi de mobiliers professionnels.** Elles permettent aussi de répondre à leurs interrogations diverses (sur le fonctionnement du partenariat et de la filière - le processus de traçabilité, la communication).

Cette proximité et cet accompagnement donnent à Valdélia une **vision réelle de la complexité du terrain**, en détectant les **besoins et capacités des acteurs de l'économie sociale et solidaire** à répondre aux opérations de collecte de DEA professionnels en vue de réutilisation. En complément, l'éco-organisme organise des visioconférences **trimestrielles et des formations collectives** sur la traçabilité des gisements collectés dans un but de réemploi et de réutilisation.

Les équipes de Valdélia travaillent activement sur l'**identification de partenaires situés en « zones blanches »**, pour offrir un **service homogène sur l'ensemble du territoire national.** Un travail d'accompagnement spécifique est également déployé auprès des partenaires qui souhaitent mettre en place ou optimiser un **système de traçabilité** au sein de leurs structures.



Nouveauté 2022 : la newsletter ESS

Valdélia a lancé cette année une **newsletter semestrielle** entièrement consacrée au réseau de partenaires ESS, suite à un besoin identifié auprès de nos partenaires. Elles mettent en valeur les initiatives et les ressources produites au service du développement du réemploi.



Fédérer le réseau des partenaires de l'ESS et soutenir l'action coordonnée

Un **plan d'action ESS** a été mis spécifiquement en œuvre par Valdélia en 2019 (cf. page 84). L'axe 2 de ce plan a pour objectif de « **fédérer le réseau ESS et partager les expériences et savoir-faire** ». Il s'agit ainsi créer un réseau capable de collaborer sur des opérations de collecte de DEA professionnels de grande ampleur et de répondre aux fortes exigences opérationnelles de celles-ci.

Le travail en réseau est notamment facilité par :

- **Des ateliers thématiques régionaux** et d'échanges entre partenaires Valdélia.
- **Un barème de soutien attractif** intégrant la coordination pour favoriser le travail en réseau dans le cadre d'opération de collecte en vue de préparation à la réutilisation.
- **Des dispositifs exceptionnels collaboratifs et coordonnés** de prise en charge des opérations dites « grands volumes ».

Dans le cadre d'opérations régionales de collecte de DEA professionnels en vue de préparation à la réutilisation, **Valdélia mobilise ses partenaires du réemploi/réutilisation de façon collective.** L'éco-organisme s'engage, pour sa part, à respecter au mieux les **principes de proximité** du détenteur et du partenaire sollicité tout en assurant une **équité** entre l'ensemble des partenaires sur les gisements confiés.



07

Actions en faveur de la préparation à la réutilisation

Développer l'activité, le réemploi
et la réutilisation



Montant du budget

516 K€

couvrant les dépenses de soutien aux structures de l'ESS

61 700 €

couvrant les autres actions menées en faveur de la préparation à la réutilisation

soit 2 % des éco-contributions perçues en 2022

Bilan des actions

Le plan d'action global ESS Valdelia suivant répertorie les initiatives finalisées en 2022, en faveur du développement de l'activité, du réemploi et de la réutilisation :

AXE 1 Connaître et accompagner le réseau des partenaires de l'ESS

1. **57 visites de bilans d'activité** au sein des structures partenaires de Valdelia (sur site). Environ 30 entretiens en visio pour des bilans spécifiques.
2. **Mise à jour de pages dédiées aux réseaux Secondes Vies**, avec la mise en ligne de formations, ressources, comptes rendus d'ateliers, etc. La page dédiée à l'univers ESS Valdelia est consultable ici : <https://bit.ly/reseaeuessvaldelia>.
3. **Mise en place d'une procédure renforcée d'accompagnement à la déclaration trimestrielle** réemploi/réutilisation.
4. **Mise en œuvre d'une newsletter semestrielle** dédiée au réseau des partenaires ESS.

AXE 2 Fédérer et partager avec le réseau des partenaires de l'ESS

1. Organisation de la **8^e Journée des Secondes Vies**, à Lyon.
2. Réalisation d'un **atelier thématique** « Stratégie de Promotion et de Communication » organisé à Marseille (voir encart ci-dessous pour en savoir plus).
3. Participation à **6 speed-meetings nationaux** « REP et réemploi », en partenariat avec ESS France.
4. **3 opérations d'envergure** réalisées dans le cadre du dispositif « grands volumes », dans les régions Hauts-de-France, Normandie et Auvergne-Rhône-Alpes.
5. Réalisation d'un **comité de concertation** national représentatif du réseau des partenaires de l'ESS et des bilans avec les réseaux représentatifs (Emmaüs France, RNRR, Croix-Rouge Insertion et la Fédération Envie).

AXE 3 Développer l'activité de réutilisation

1. **Prospection et développement** d'opérations de collecte (678 opérations de réutilisation déclarées, 3 600 tonnes de mobiliers collectées en vue de réemploi/réutilisation par les partenaires et 3 213 tonnes de mobiliers professionnels réemployés/réutilisés soutenues).
2. **Proposition de procédures spécifiques « réutilisation »** auprès de plusieurs détenteurs grands comptes en complément de la convention de service Valdelia ainsi que d'une charte d'engagement dans le cadre des dispositifs grands volumes.
3. **Mise en avant des structures de l'ESS** et leurs savoir-faire auprès des adhérents distributeurs et fabricants de mobilier de la filière.
4. **Suivi et financement d'études actions** spécifiques 100 % ESS.

Atelier régional thématique Valdelia

« Stratégie de Promotion / Communication / Information à destination des professionnels »

Avril 2022 – Marseille. Co-animé avec le cabinet Legiccop

La promotion, la communication et l'information pour développer les collectes de mobiliers professionnels sont importantes pour les structures de l'ESS et les partenaires du réemploi Valdelia. La communication s'apprécie au regard du projet d'insertion sociale de la structure et de la réglementation découlant de chaque forme juridique.

Cet atelier répond à 3 objectifs :

- Donner aux participants les possibilités de **mieux communiquer** auprès d'un public professionnel pour développer les collectes, les débouchés, les activités complémentaires à la seconde vie des mobiliers professionnels.
- Réfléchir à un **kit de communication** qui sera proposé à tous les partenaires de l'ESS dès 2023.
- Prendre en compte la **diversité des statuts et formes juridiques** des partenaires de l'ESS et leurs obligations légales (lucrativité/non lucrativité).

La restitution de l'atelier est disponible ici :



Études-actions Valdelia 2022 :

Étude-action 1

Ressourceries PACA (Région Sud) :
« Structuration de la filière de réemploi/réutilisation des DEA professionnels »

L'objectif de cette étude-action relancée en 2020 est **d'élaborer une réponse coordonnée et collective pour le développement du réemploi des mobiliers professionnels avec deux groupements de ressourceries :**

① **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04) ET HAUTES-ALPES (05)**

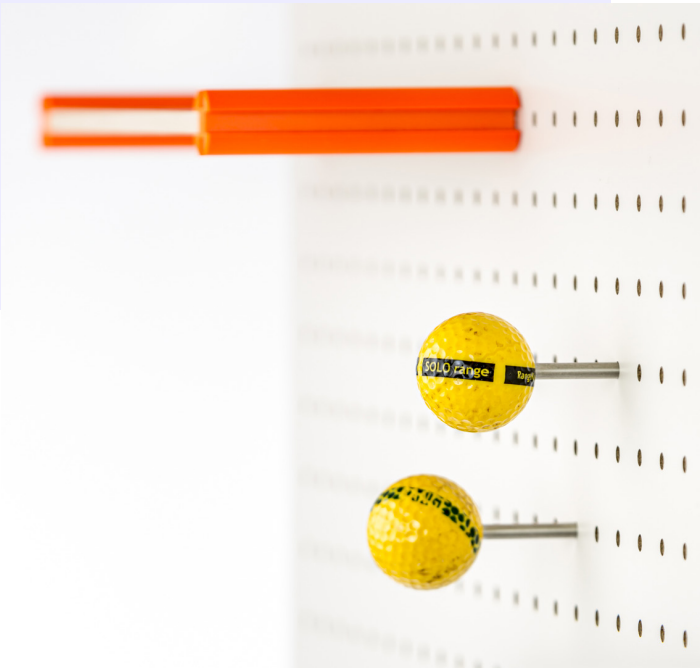
Les différentes étapes du projet réalisé entre 5 ressourceries coordonnées par l'Association Régionale des Ressourceries (ARR) de la région PACA :

- 1. **Mise en œuvre d'une charte de coopération** entre acteurs pour les collectes de mobiliers professionnels.
- 2. **Développement d'une stratégie de promotion**, de communication et d'information collective pour un développement de l'activité.
- 3. **Réalisation et analyse d'une opération test** coordonnée.
- 4. **Création d'un outil de communication** collectif à travers une plaquette dédiée.

② **BOUCHES-DU-RHÔNE (13)**

Les différentes étapes du projet réalisé entre 6 ressourceries coordonnées par l'Association Régionale des Ressourceries (ARR) de la région PACA :

- 1. **Réflexion et élaboration d'une stratégie commune** autour de la coopération entre acteurs pour les collectes de mobiliers professionnels.
- 2. **Réalisation et analyse d'une opération test** coordonnée.
- 3. **Mise en œuvre de fiches méthodologiques** « bonnes pratiques et process d'intervention coordonnée sur les opérations de collecte selon les volumes identifiés ». Disponibles ici : <https://bit.ly/fichesmethodologiques>.



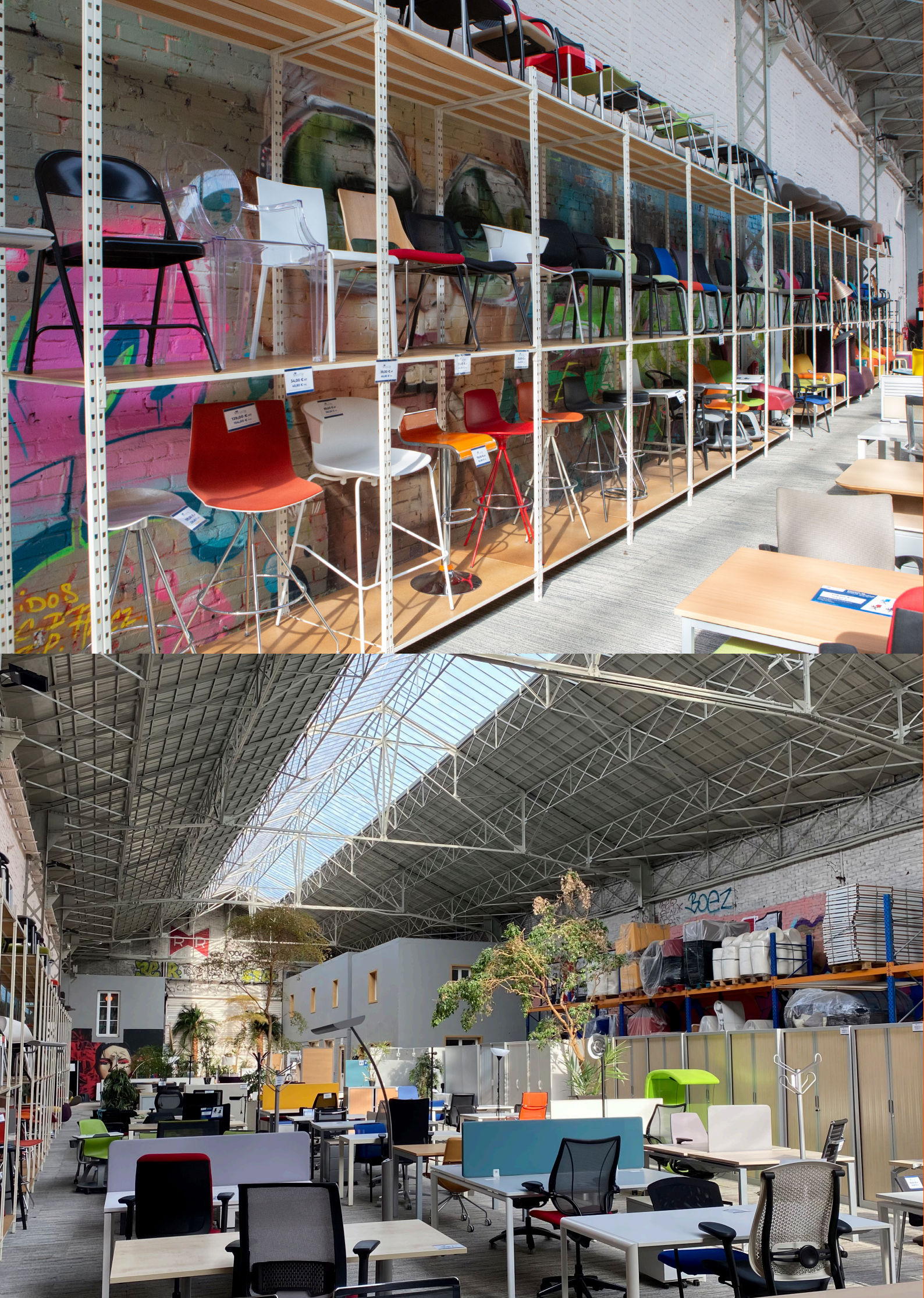
Étude-action 2

Label Plateforme 47 X Valdelia
« Développement d'une plateforme de vente de mobiliers professionnels – collecte, gestion des stocks et vente omnicanale de mobiliers professionnels d'occasion »

Valdelia et Label Plateforme 47 collaborent pour cette étude action sur la période 2021-2023. La première étape consiste à **créer un livrable logistiques dédiées au réemploi des mobiliers professionnels**.

Il intègre et s'appuie sur l'expérience et sur les premiers mois d'exercice de Label Plateforme 47, plateforme logistique agréée Entreprise d'Insertion depuis avril 2021 et installée à Damazan (47), au cœur du Village du Réemploi (porté par Valorizon, syndicat mixte départemental des déchets dans le Lot-et-Garonne).





08

Le réseau des partenaires du mobilier d'occasion

Une facette à part entière
de la seconde vie des mobiliers
professionnels

Dès 2019, plus d'une **trentaine d'acteurs du marché de l'occasion des mobiliers professionnels** ont été identifiés au niveau national par les équipes Valdelia. Ces structures proposent aux professionnels privés ou publics des **possibilités de reprise ou de rachat de leurs**

parcs de mobiliers qui ont encore une valeur sur le marché du mobilier d'occasion. **Valdelia, en tant que tiers de confiance, est désormais en capacité d'intégrer et de proposer l'occasion dans son offre de service.**

Le réseau des partenaires de l'occasion

La reprise de parcs de mobiliers par des acteurs de l'occasion est en croissance depuis quelques années. Valdelia a tissé des partenariats avec eux pour constituer **un réseau efficace, par la signature d'une charte d'engagement.**

En cas d'offre de reprise sur un chantier, les partenaires du réseau de l'occasion s'engagent à :

- Une **qualité de service** et un **encadrement** des offres par des devis formalisés.
- Une **traçabilité complète** : toute opération confiée doit faire l'objet d'une fiche de collecte détaillant les mobiliers concernés par l'offre de reprise.
- Un **principe de proximité** : les acteurs chartés s'engagent à favoriser une redistribution et revente locale des mobiliers de seconde vie.

En 2022, **12 structures ont rejoint le réseau des partenaires de l'occasion** : 1001 Buro (38) 9Occasion (62), D2M (32), Loire Eco Distribution (49), Adopte un bureau (92), Allée du Bureau (78), Distock 78 (78), Eco'Services by Steelcase (75), Mobi-eco (91), Planet'Office (37), Tertio Engineering (75), Toutokaz (30).



Accompagnement et développement du réseau Occasion

En 2022, 192 tonnes de mobiliers ont été reprises dans le cadre du partenariat du réseau occasion, soit environ 6 500 unités de mobiliers tracées.

Les axes d'accompagnement pour 2022 restent inchangés :

1. **Rencontres et suivi du réseau** : bilans, visites, connaissance des acteurs, développement du réseau.
2. **Mise en place d'outils de suivi** opérationnels et de traçabilité.
3. **Actions de communication.**
4. **Développement des collectes et prospection**, complémentaires au réemploi solidaire et au recyclage.



Showroom Tricycle Office : 1 000 m² de mobilier de bureau d'occasion aux portes de Paris

09

Relations avec les autres acteurs de la filière

Assurer un enlèvement et un
traitement des DEA respectueux
des enjeux environnementaux,
éthiques et économiques

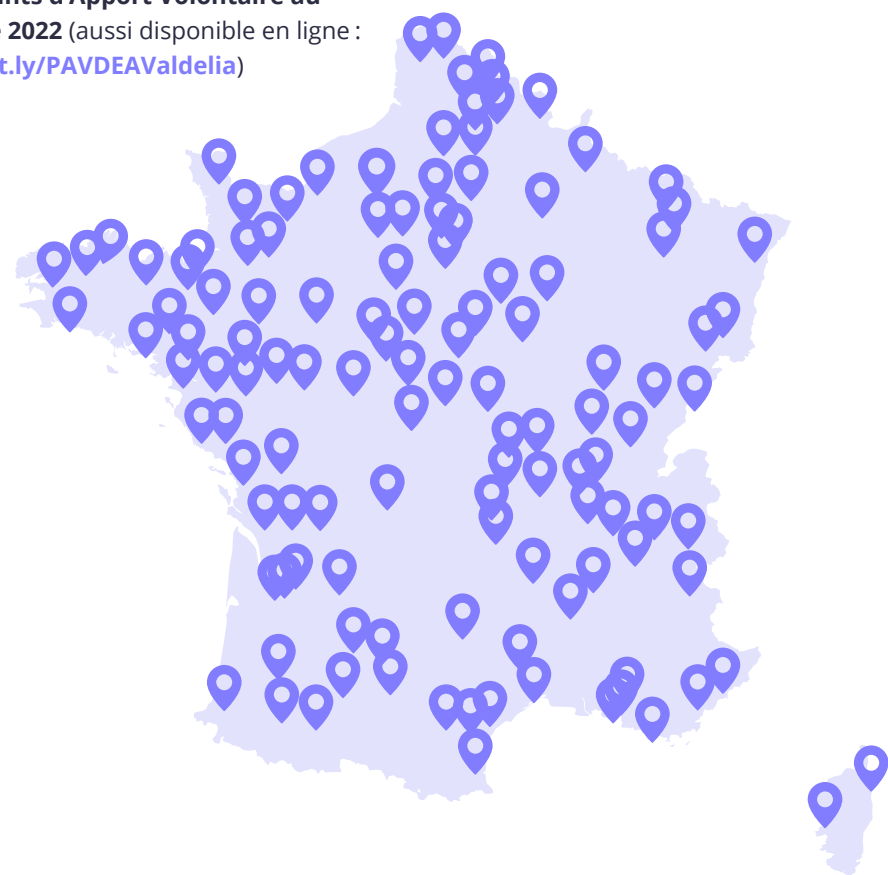


Points d'apport volontaire (PAV)

Au 1^{er} janvier 2022, Valdelia proposait un maillage de **134 Points d'Apport Volontaire (PAV)**, représentant **87 contrats**, renouvelés par voie d'appel d'offres en 2020.

Au 31 décembre 2022, le réseau des points de collecte de Points d'Apport Volontaire et Centres de Massification Volontaire (CMV), couvrait **51 % des zones d'emploi**. L'objectif réglementaire fixé dans le cahier des charges se rapproche (60 % des zones d'emploi à fin 2020 et 80 % en fin de période d'agrément pour la collecte des DEA auprès des détenteurs non ménagers).

Carte des Points d'Apport Volontaire au 31 décembre 2022 (aussi disponible en ligne : <https://bit.ly/PAVDEAValdelia>)



Centres de massification volontaire (CMV)

Les **Centres de Massification Volontaire (CMV)** sont des **points de collecte permanents, non ouverts au public**. Ils ne sont pas prestataires, à la différence des Points d'Apport Volontaire, et sont couverts par des conditions générales d'utilisation de service.

Cette prestation peut bénéficier aux détenteurs de DEA professionnels tels que les plateformes logistiques, les metteurs sur le marché, les distributeurs, les structures de l'économie sociale et solidaire, etc., selon certaines conditions de volume ou de statut.

Le programme de maîtrise opérationnelle amorcé en 2019 a été poursuivi en 2022.

Prestataires de collecte et de traitement

Sur le territoire national hors DROM-COM :

L'appel d'offres lancé en 2020, alloti plus finement pour permettre une meilleure maîtrise opérationnelle des prestations, a permis de **sélectionner des prestataires de collecte et de traitement pour une durée de 3 ans** (soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023).

Ont ainsi été produits :

- **51 contrats de collecte** couvrant les 323 bassins de collecte de Valdelia
- **44 contrats de traitement** représentant 98 centres de traitement dont :
 - **6 centres de traitement** concernant les matelas exclusivement
 - **8 centres de préparation** sur les lots 5 et 6 exclusivement, dont 2 centres, consommateurs de la fraction bois sur le lot 6.



Tableau comparatif des contrats formalisés par appels d'offres

Période d'appel d'offres	1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020	1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023
Nombre de contrats de collecte	39	51
Nombre de contrats de traitement	20	44

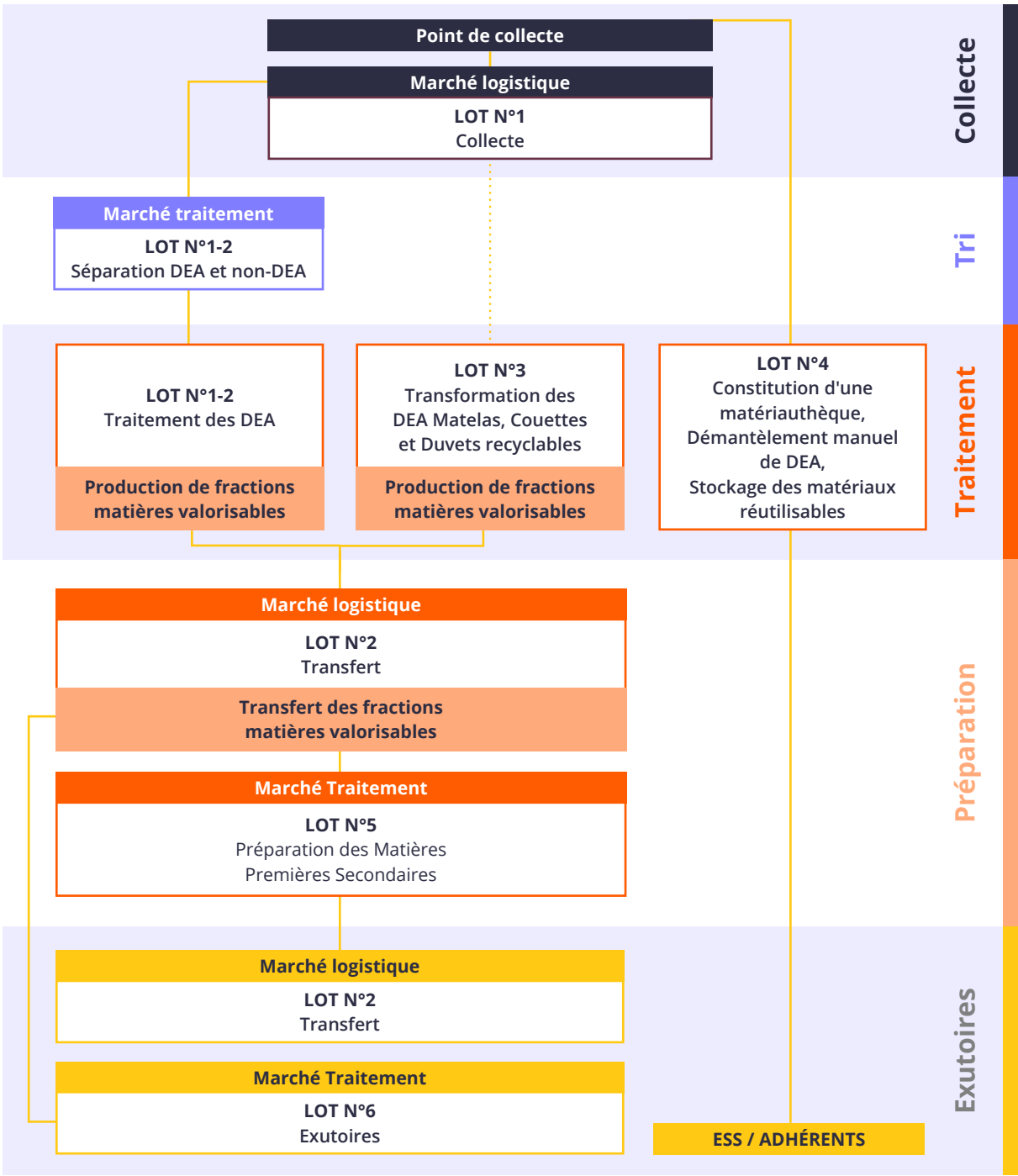


Sur les territoires ultramarins :

Valdelia est présent en **Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Saint-Martin, Saint-Pierre et Miquelon, La Réunion** et s'appuie sur :

- 5 prestataires de collecte
- 5 prestataires de traitement

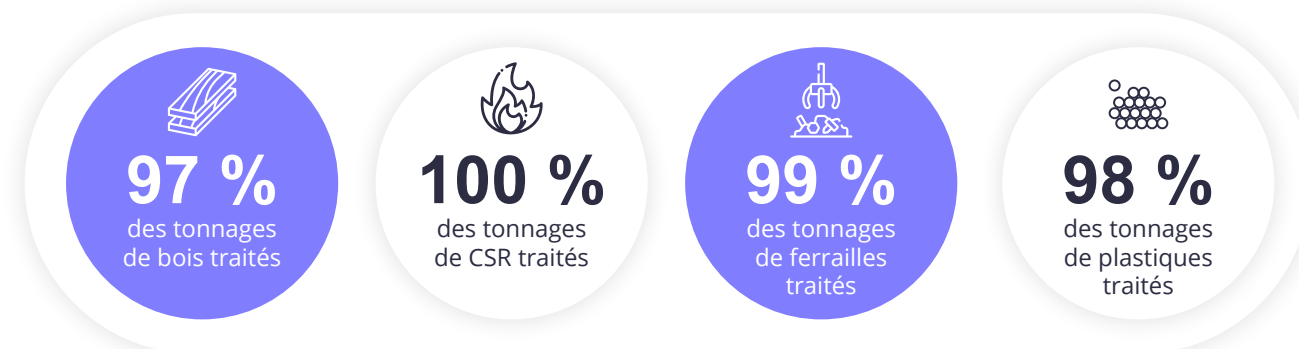
Logigramme des marchés collecte et traitement 2021-2023 :



Campagne d'audit des prestataires 2022

Conformément à l'article 5.5.2 du cahier des charges DEA, le cabinet Tlazol, sélectionné en 2021, a poursuivi les **audits de nos prestataires de collecte et traitement**.

La campagne 2022 a, ainsi, eu lieu entre février 2022 et janvier 2023. Lors de cette dernière **75 sites prestataires ont été audités** : avec 24 sites réalisant uniquement des prestations de traitement, 9 sites de prestations logistiques uniquement et 42 sites logistique et traitement.



Les résultats de cet audit montrent :

- Un **taux de conformité moyen** de 79 %.
- Une bonne **performance « Hygiène Sécurité Environnement »**, avec un **taux de conformité** de 88 %.

À l'issue de cette campagne, on constate une grande hétérogénéité des non-conformités, à savoir :

- Le **retard de saisie** des prestations réalisées dans le système d'information (LEO) : 14 %.
- Les **écarts par rapport aux performances de traitement** déclarées lors des réponses aux appels d'offres : 8 %.
- Le **non-respect de la procédure de gestion des Non-DEA** : 7 %. Notamment en termes de pesées effectives et déclarations sur LEO.

Selon les procédures établies, **chaque non-conformité doit faire l'objet d'un plan d'actions argumenté** communiqué à Valdelia sous un délai d'un mois. Ce dernier, instruit par le cabinet d'audit, est revu lors des audits en année N+1. Si les actions sont jugées insuffisantes, une mise en demeure peut être adressée aux exploitants. En 2022, il n'y en a eu aucune.



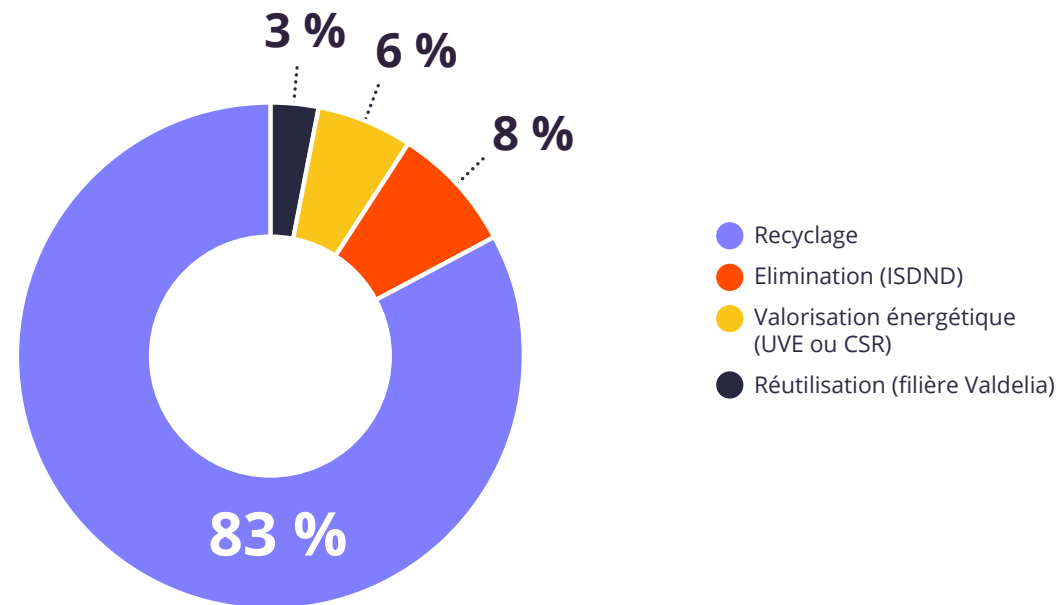


10

Performances de filière

68 708 tonnes de DEA
professionnels pris en charge
par la filière Valdelia

Ventilation par type de traitement



En dehors du tonnage collecté, les performances de recyclage et de valorisation sont constantes depuis 2019.

- **Taux de recyclage et réutilisation en 2022 : 86 %**

La part de recyclage demeure soutenue et permet de maintenir un taux de réutilisation et recyclage élevés à hauteur de 86 %. Cette performance est rendue possible grâce à une politique de soutien du recyclage sur la fraction bois.

- **Taux de valorisation en 2022 : 92 %**

Le taux de valorisation s'élève quant à lui à 92 %, avec un taux constant de production de CSR (combustibles solides de récupération).

Les opérations finales de recyclage et valorisation sont majoritairement réalisées sur le territoire national. Néanmoins, en 2022 comme pour les années précédentes, certaines fractions ont été exportées en dehors du territoire auprès d'usines consommatrices préalablement autorisées par Valdelia. Ainsi, cette année, 27 % des fractions – principalement bois et métaux ferreux – ont été transférées dans un pays de l'Union Européenne tel que la Belgique, l'Italie ou l'Espagne.



11

Concertation avec les autres acteurs de la filière

Structures de concertation
et règles de coexistence avec
les autres éco-organismes



Comité d’Orientations Opérationnelles

Comité de l’Éco-conception

Conformément à son cahier des charges, Valdelia s’appuie sur un **Comité d’Orientations Opérationnelles** (COO) pour **traiter des « aspects opérationnels de la filière »**, et notamment :

- « Les exigences techniques minimales et standards techniques de la filière en termes de collecte, d’enlèvement et de traitement des déchets.
- Les méthodes de mesures du respect de ces exigences avec la mise en place d’indicateurs.
- L’information des parties prenantes et la communication opérationnelle ».

Son **fonctionnement et ses attributions** ont été arrêtés par règlement intérieur, adopté en mai 2018 par l’ensemble des parties. Il est composé :

- Des **éco-organismes agréés sur la filière DEA**, à savoir Valdelia et Éco-maison.
- Des **organisations professionnelles** représentantes des opérateurs de collecte et de traitement : FNADE, FEDEREC, SNEFID, FEI.

Un **secrétariat juridique** a également été instauré pour l’ensemble des COO.

Ces réunions conduites avec les organisations représentantes des prestataires, ont permis d’aborder les thématiques suivantes :

- Le **renouvellement de la Présidence** du COO pour l’année 2022.
- L’**avancement** de la constitution des comités des parties prenantes des éco-organismes.
- Focus sur le **calendrier global** de la filière, en particulier sur les nouveaux appels d’offres.
- Problématiques relatives au **transport pendant la période estivale**.
- **Filières aval : problématiques opérationnelles** des prestataires.
- **Nouvelles filières REP** : positionnement des éco-organismes et les impacts sur les futurs schémas organisationnels.

En 2022, le COO s’est réuni de façon étendue le **4 mars**. Puis de façon restreinte le **12 avril 2022** sur demande de Valdelia.



À l’instar du Comité d’Orientations Opérationnelles, un **comité de l’Éco-conception** a été constitué en 2020, avec les parties prenantes représentatives des metteurs sur le marché. Ce comité a un **rôle consultatif** concernant **l’élaboration des critères d’éco-modulation et des indicateurs de prévention et d’éco-conception**.

Il est composé :

- Des **éco-organismes agréés sur la filière DEA** (Valdelia et Éco-maison).
- Des **organisations professionnelles** représentantes des metteurs en marché : Ameublement français, APL, FNAEM, FMB, PERIFEM, UNAMA.
- Des **experts en matière d’éco-conception** : ADEME, Pôle éco-conception, FCBA.

Le comité s’est réuni le **30 mai 2022** et a permis de traiter les sujets suivants :

- **Évolution des critères d’éco-modulation.**
- **Avancement sur les plans de prévention et d’éco-conception.**
- **Présentation et mise à jour des indicateurs 2021 de prévention et d’éco-conception.**

Les résultats obtenus en 2022 sont présentés ci-dessous :

Indicateur	Modalités de calcul	Éco-maison	Valdelia
Prévention de la production de déchets	Part du tonnage réemployé par les ESS / tonnage total collecté	4 % des tonnages réemployés (soit près de 50 k tonnes sur plus de 1,1 M tonnes collectées opérationnellement)	4 % de tonnage réemployés, réutilisés sur - 59 272 tonnes collectées
Formation à l'éco-conception	Nombre de personnes sensibilisées ou formées	169 salariés de l'ameublement sensibilisés ou formés à l'éco-conception pour la fin de vie	317 (157 par Valdelia directement et 160 par l'action Occitanie) salariés formés, sensibilisés et accompagnés dans des démarches d'éco-conception
Utilisation d'ECOMEUBLE	Nombre d'utilisateurs	646 comptes actifs	

Règles de coexistence avec les autres titulaires de la filière

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, Valdelia **s'interdit d'échanger des informations avec les autres titulaires de la filière et de parvenir à des accords tacites ou exprès** sur :

- Les **données de mises sur le marché** propres à chaque metteur sur le marché.
- Les **prix des prestations de collecte et de traitement**, valorisation ou élimination des matières.
- La **recherche de nouveaux produits ou marchés**.
- Le **partage de territoires**, metteurs sur le marché ou détenteurs.
- L'exclusion d'un prestataire, opérateur, metteur sur le marché ou détenteur.

Constitution du Comité des Parties Prenantes

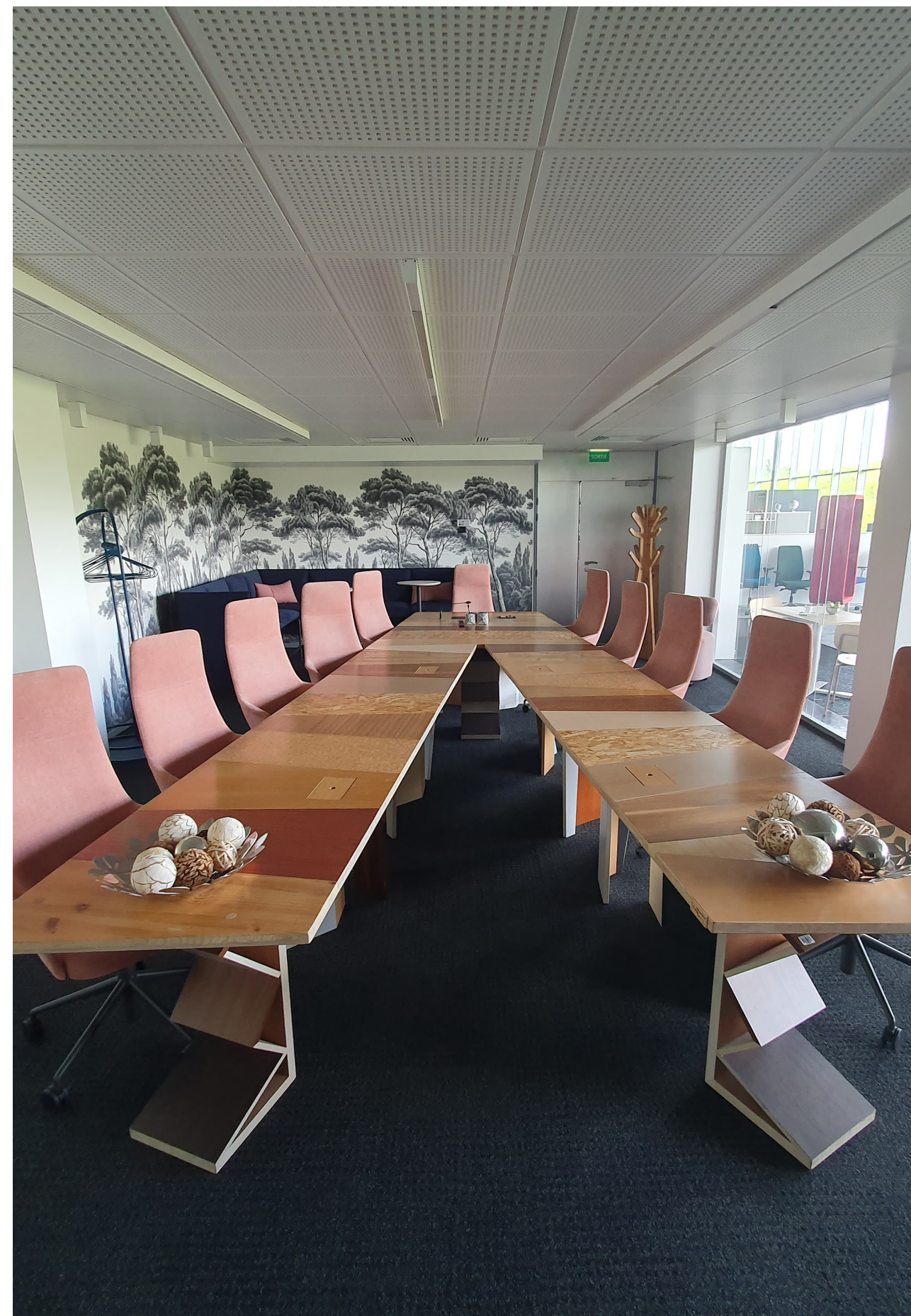
Le Décret n° 2020-1455 du 27 novembre 2020, portant réforme de la responsabilité élargie des producteurs, instaure la mise en place d'un **Comité des Parties Prenantes** et fixe les modalités de mise en œuvre. Le **comité devra être opérationnel à compter de la date du renouvellement de l'agrément**. Il se réunira au moins une fois par an pour présenter le bilan d'activité et des orientations stratégiques pour la période à venir prise par Valdelia.

En 2021, l'éco-organisme a travaillé à la **structuration** de son comité des parties prenantes et sur la **constitution des différents collèges**.

Le règlement intérieur de fonctionnement a également été formalisé.

En 2022, Le Comité des Parties Prenantes s'est réuni pour la première fois le **17 janvier**. Cette réunion a permis de présenter et recueillir un avis positif du comité sur les sujets suivants :

- **Validation règlement intérieur.**
- **Présentation des membres.**
- **Présentation du plan d'actions et fonds** réemploi, réutilisation, réparation.
- Nouvelle **déclaration simplifiée** DEA.





12

Réglementation

Livrables réglementaires 2022

Référence du cahier des charges	Actions	Date de remise des résultats
7.5.2	Enquête nationale sur le développement et la perception de la filière	Janvier 2022
Art. R. 541-12-18	Diffusion Tri man et info-tri	Février 2022
3.3.4.2	Eco-modulation	31 mai 2022
	Bilan GES	Juin 2022
9.5	Contrôle périodique	Septembre 2022

Plan de prévention et d'éco-conception :

Valdelia a élaboré à l'attention de ses adhérents un **guide et une trame d'aide à la réalisation des plans de prévention et d'éco-conception**, auxquels l'article n° 72 de la loi AGECE fait référence. Ainsi, il est précisé qu'à partir de 2023, « tout producteur mentionné à l'article L. 541-10-1 alinéa 10, est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de prévention et d'éco-conception ayant pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national ».

L'éco-organisme réalisera une **synthèse des plans de prévention et d'éco-conception** réalisés par ses adhérents **tous les trois ans**.

Conscients de l'hétérogénéité liée aux spécificités métiers et aux différents niveaux de maturité de chacun de ses adhérents, Valdelia a travaillé avec le **Pôle Éco-conception** (référence nationale en matière d'éco-conception) pour **proposer une méthodologie et des étapes clés pour construire, engager, valoriser et faire vivre une démarche de prévention et d'éco-conception** dans la lignée des objectifs fixés par la loi AGECE. Il s'agit d'une démarche itérative qui doit s'inscrire dans la durée et permettre de suivre les évolutions et la performance de la filière.



Agrément extension de filière DEA aux éléments de décoration textiles :

Conformément au **décret du 1^{er} juillet 2022** relatif à l'extension aux éléments de décoration textiles de la filière REP DEA et à l'arrêté d'application également publié le 1^{er} juillet 2022 modifiant le cahier des charges des éco-organismes de la filière, Valdelia a été agréé par arrêté du 23 décembre 2022. Son périmètre d'actions est ainsi élargi à une nouvelle catégorie de produits (cat. 12).

CATÉGORIE 12 : « Éléments de décoration textiles tels que les tapis, moquettes, rideaux, et voilages, ainsi que leurs accessoires, quels que soient les matériaux qui composent ces accessoires ».

13

Amélioration des performances

Amélioration des performances
et maîtrise opérationnelle



Programme de maîtrise opérationnelle

En complément du plan d'actions réglementaires, Valdelia poursuit son **programme de maîtrise opérationnelle** amorcé en février 2019.

Ce programme s'articulant autour des deux axes majeurs « **collecter mieux** » et « **recycler mieux** », vient compléter les contrôles documentaires et audits réalisés tout au long de l'année.

L'Axe 1 :

« Collecter mieux » vise à :

- **Optimiser les taux de remplissage** des contenants de collecte, limiter les contenants « vides ».
- **Mieux adapter les contenants de collecte** tout en limitant les contraintes logistiques.
- **Mieux qualifier** le gisement collecté.
- Améliorer et **maîtriser toujours plus** les coûts de collecte

L'Axe 2 :

« Recycler mieux » vise à :

- **Mieux qualifier les déchets** n'entrant pas dans le périmètre de la filière (meilleure identification et retour aux détenteurs, etc.).
- **Faire respecter le tri** « assises » / « non assises ».
- **Améliorer la qualité du tri du gisement** (notamment pour le bois) afin d'en optimiser le recyclage et la valorisation, et limiter la part d'élimination.
- **Améliorer et mieux maîtriser les coûts de traitement et de revente matières** (soutien aux travaux portant sur la révision de l'indice bois, etc.).





Crédits photos

Adobe Stock
Adrie (Axel Naillet)
ATELIER D'éco SOLIDAIRE
Corudo
Elias Sfaxi
EME UniLaSalle
Freepik
Gammes
Groupe Accor
Groupe Brangeon
Haworth
ISCOM
Kinnarps
Le Tournevis
Les Canaux
Marcireau
Société Mob'Eeko/R'PUR
Sokoa
Tizu
Tricycle
Valdelia



Ce rapport d'activité a été réalisé suivant les **principes d'éco-conception et d'accessibilité** – de la phase créative à l'impression - et s'inscrit dans la démarche de responsabilité de Valdelia :



- Travail graphique sur le choix et la taille des polices, traitement des données illustrées pour une meilleure accessibilité, contraste des couleurs optimal, structuration de la maquette permettant à la fois une bonne lecture et une limitation de consommation de papier, des graphiques.



VALDELIA

Accélérateur de secondes vies

Rapport d'activité **2022**

Éco-organisme agréé par
le Ministère de la Transition écologique